

IVRY

94/SEINE

MA VILLE

EN TRANSITION

Imaginons ensemble le futur parc des Confluences

Réunion publique
Lundi 8 octobre 2024

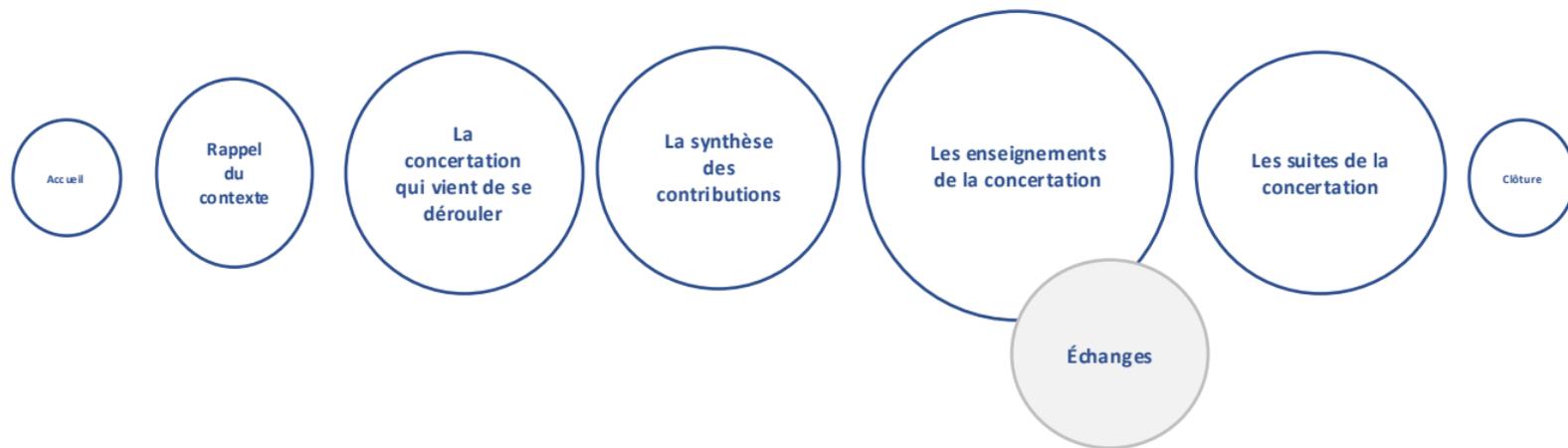
ivry94.f



MOVEMENTS



Déroulé de la réunion



Accueil

Les enjeux de la concertation le futur parc des Confluences

Les élu.e.s de la Ville d'Ivry-sur-Seine

Les acteurs

Les habitant.e.s,
les jeunes,
les usagèr.ère.s du
futur Parc,
les usagèr.ère.s du
quartier ...

eker

Anime et restitue
la **concertation**

LES PORTEURS DE PROJETS



Travail
partenarial

Elle décide et
définit les
objectifs
d'aménagement

Elle pilote les
études et le
projet
d'aménagement

BASE
MOE paysage

Maîtrise d'œuvre désignée en 2019 :
architectes urbanistes, paysagistes,
experts circulation et stationnement...

Et vous ?
Êtes-vous ...

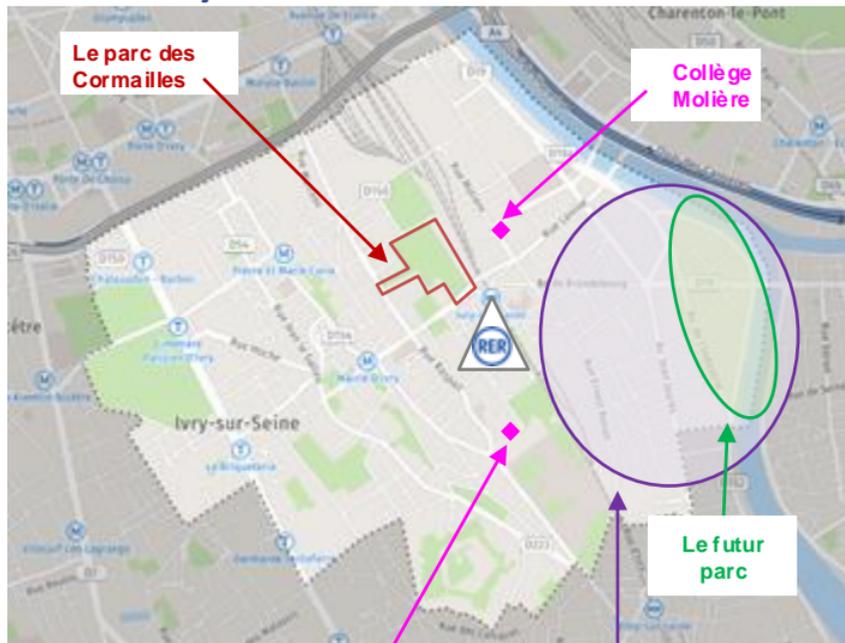
- ... habitant.e du quartier ?
- ... membre d'une association ?
- ... habitant.e de la Ville ?



Rappel du contexte

SADEV 94

La ZAC Ivry Confluences



Collège
Georges
Poltzer

Le projet
urbain

➤ Chiffres clés

- 35.000 m² d'activités livrées (dont 1/3 bureaux)
- 75.000 m² en construction (dont 2/3 de bureaux)
- 10.000 m² de commerces exploités d'ici 2027 (+ tiers-lieux, ESS, associatif, récréatif...)
- 3.000 logements livrés (dont 2.500 familiaux)
- 2.000 supplémentaires entre 2024 et 2027
- (40% de logements sociaux, BRS, PSLA...)
- Restructuration du réseau de routier effectuée
- Amorce du parc en bord de Seine (livraison prochaine)
- Mise en service d'un réseau de géothermie
- 50 classes primaires livrées
- 1 collège de 600 élèves (ouverture prochaine)
- 40 berceaux

145 HECTARES ÇA CORRESPOND À QUOI ?

200 terrains de foot



27 centre commercial
Quais d'Ivry



Le parc périmètre et dimension



Chiffres clés

Un Parc urbain de
12 hectares

12 hectares, ça correspond à quoi ?

16,5 terrains de foot



43 fois la pelouse Gambetta



2,3 fois le parc des Cormailles



Un quartier en mutations

ZAC / état actuel

17 200 habitants estimés
1.7 % d'espaces publics* (2.4 ha)

1.4 m²

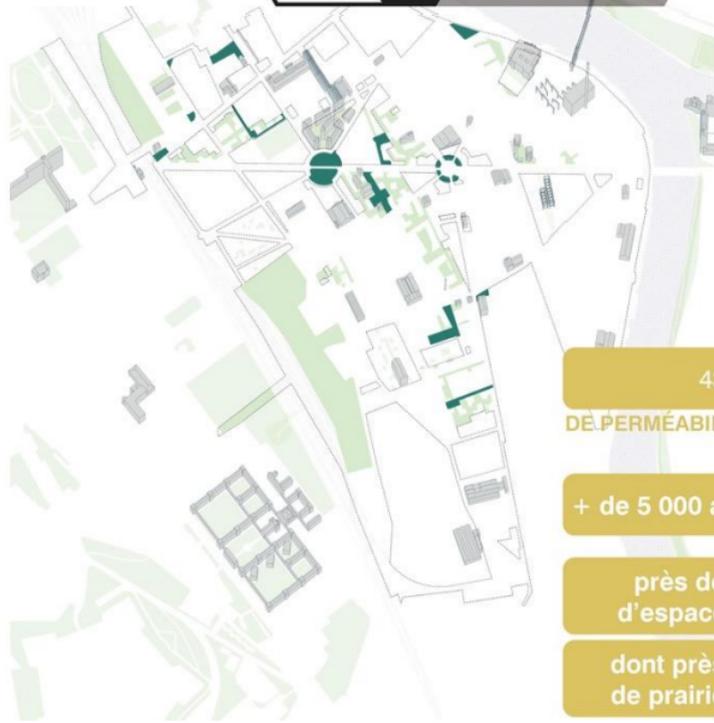
d'espaces publics*
par habitant

ZAC / PROJET

29 600 habitants estimés
14.5% d'espaces publics* (21 ha)
(dont parc des confluences)

7.1 m²

d'espaces publics*
par habitant



43 %

DE PERMÉABILITÉ RETROUVÉE

+ de 5 000 arbres plantés

près de 11,8 ha
d'espaces plantés

dont près de 5,5 ha
de prairies d'usage

La concertation qui vient de se dérouler

Agence Eker

La concertation sur projet d'aménagement du Parc des Confluences

Les objectifs de la concertation



Les invariants pour le Parc des Confluences



Des cheminements piétons et cyclables comme armature du quartier



Un Parc densément végétalisé, création de milieux propices à la biodiversité



Pas de grandes infrastructures publiques, type stade ou piscine



Le Parc ne sera pas clôturé



Une discontinuité physique au rapport à la Seine

**Les invariants pour le
Parc des Confluences**



Le calendrier de la concertation :

QUESTIONNAIRE

▲ **19 mai**
Fête du quartier
d'Ivry Port

▲ **23 juin**
Fête de la Ville



19 juin 2024
Atelier avec les jeunes

Vacances
Scolaires



4 septembre
Apéro du projet

**TRAVAIL INTERNE
DES PORTEURS DE
PROJET &
ARBITRAGES
POLITIQUES**



8 octobre
Réunion publique
de restitution

Le questionnaire

- Un questionnaire guidé & questions ouvertes
- Diffusé durant 2 mois, du 19 mai au 19 juillet
 - En ligne sur le site Ivry & Moi durant,
 - Sur tablette et/ou papier lors des événements

Les objectifs : Établir les besoins, les priorités et d'ouvrir pour évaluer les éventuelles zones d'ombre en amont des ateliers.

- **346 personnes ont répondu au questionnaire.**
 - Parmi elles : 1/3 se déclarent hommes ou garçons ; 2/3 se déclarent femmes ou filles; 4 personnes ont indiqué s'identifier à un autre genre et 8 personnes n'ont pas répondu.
 - La majorité des répondants ont entre 25 et 55 ans et habitent le quartier Ivry-Port.
- Un échantillon important
- Des profils différents de ce.lles.eux qui participent en atelier
- Un questionnaire guidé & questions ouvertes



L'atelier avec les jeunes de la Ville

- Les 19 juin 2024, de 14h à 17h, dans le Parc des Cormailles puis dans une salle du bâtiment Silver innov'.
- **Les objectifs** : Recueillir la parole des jeunes de la Ville sur leurs pratiques actuelles de l'espace public –et notamment des parcs- et leurs attentes et envies pour le futur parc des Confluences.
- **Déroulé** :
 - Déambulation et élaboration d'un diagnostic sensible du parc des Cormailles.
 - Échange en salle sur leurs souhaits et envies pour le futur parc, suivi d'une présentation et d'une discussion autour de premières hypothèses d'aménagement pour ce parc.
- **Un ancrage concret avec le diagnostic du parc des Cormailles**
- **Un espace convivial propice à l'expression des jeunes.**
- **Le groupe de participants était composé de 8 adolescentes de 11 à 17 ans.**



La plaine
En trois mots, quel espace d'été...

Vous sentez-vous bien ici ?

Plan de la plaine

Pourquoi ?

Qu'est-ce qui fait que vous appréciez cet espace ?

Qu'est-ce qui fait que vous n'appréciez pas cet espace ?

Il y a-t-il des choses en trop ?

Manque-t-il quelque chose ?

	Entendre	Toucher	Respirer	Voir

L'atelier participatif « apéro du projet »

- **Mercredi 4 septembre de 18h30 à 20h30 à la MDQ Ivry Port**
- **Les objectifs :** Présenter la démarche en cours et le projet de Parc des Confluences; Recueillir les avis et souhaits des participant.e.s pour ce futur parc
- **Le déroulé :**
 - Rappel du contexte; Les premiers espaces publics aménagés; Le futur parc des Confluences & La démarche de concertation
 - Temps de contribution des participants en sous-groupes sur 5 tables-rondes & Restitution collective
 - Un support de présentation de l'atelier + Des supports de travail spécifiques sur les tables.
- **Une trentaine de participant.e.s et 5 tables rondes.**
 - L'assemblée étaient plutôt mixte en termes de genre. La majorité des participant.e.s avaient plus de 35 ans et 50% habitent proche de la ZAC/du quartier.
- **De nombreuses contributions**
- **Un espace convivial propice au travail en commun**
- **Des thématiques approfondies**



La synthèse des contributions

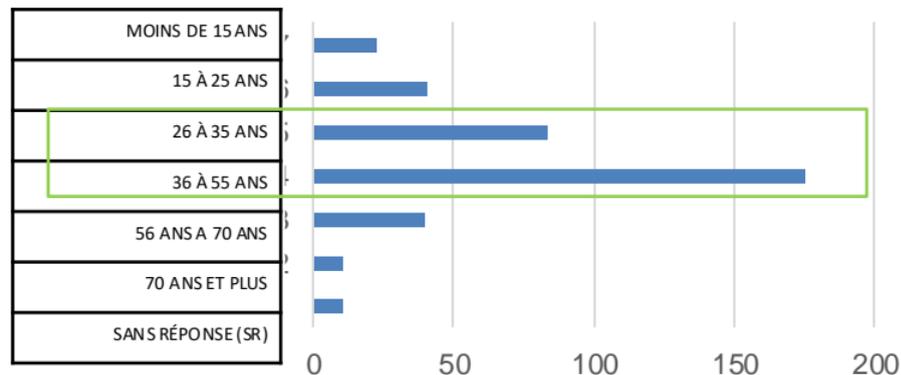
Agence Eker

Qui s'est exprimé pendant la concertation ?



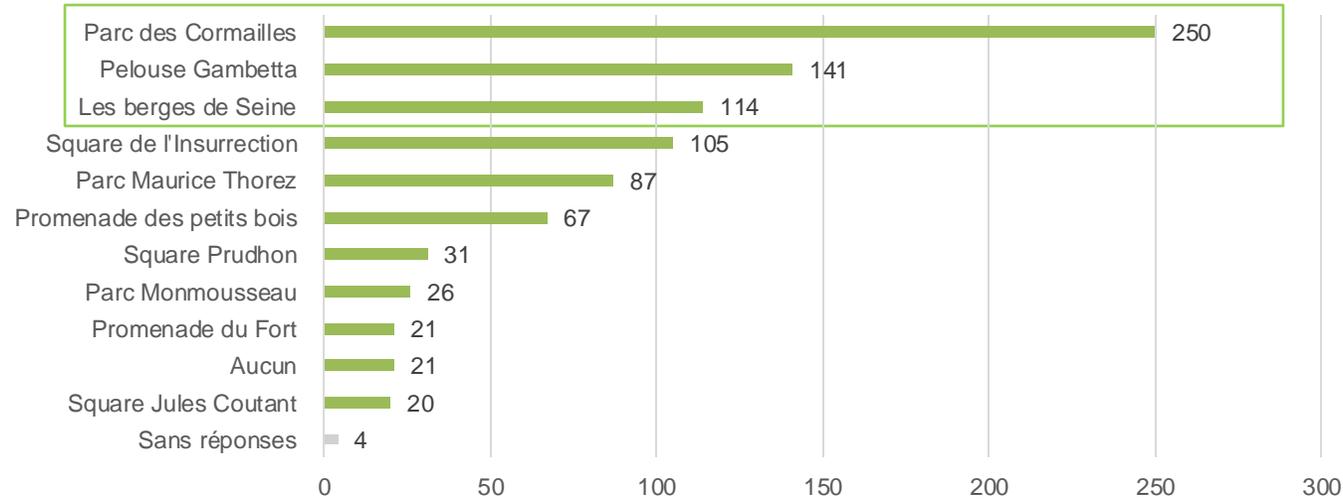
- Périmètre de la concertation :
 - Toute la commune

- Publics rencontrés :
 - Des Ivryen.nes, dont principalement des habitant.e.s du quartier Ivry-Port
 - Des jeunes du quartier Ivry-Port
 - Des personnes ayant réservé les futurs logements.



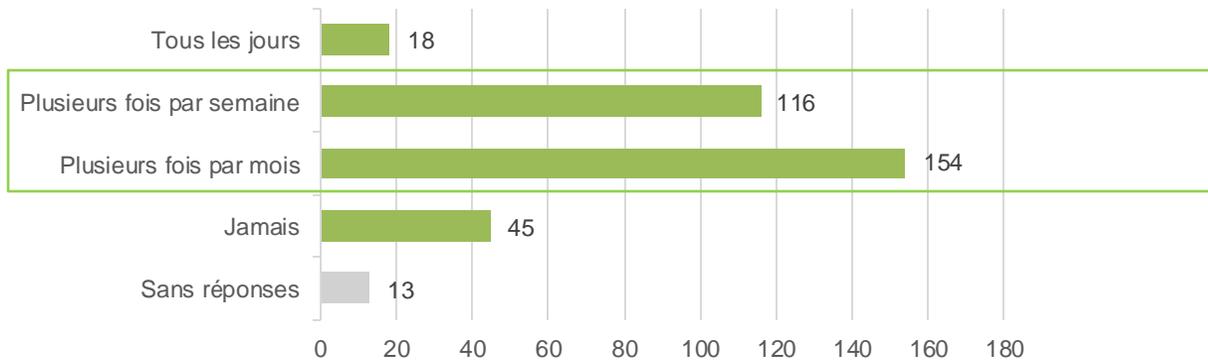
La fréquentation des espaces de natures existants

Quelles places de nature avez-vous l'habitude de fréquenter à Ivry ?



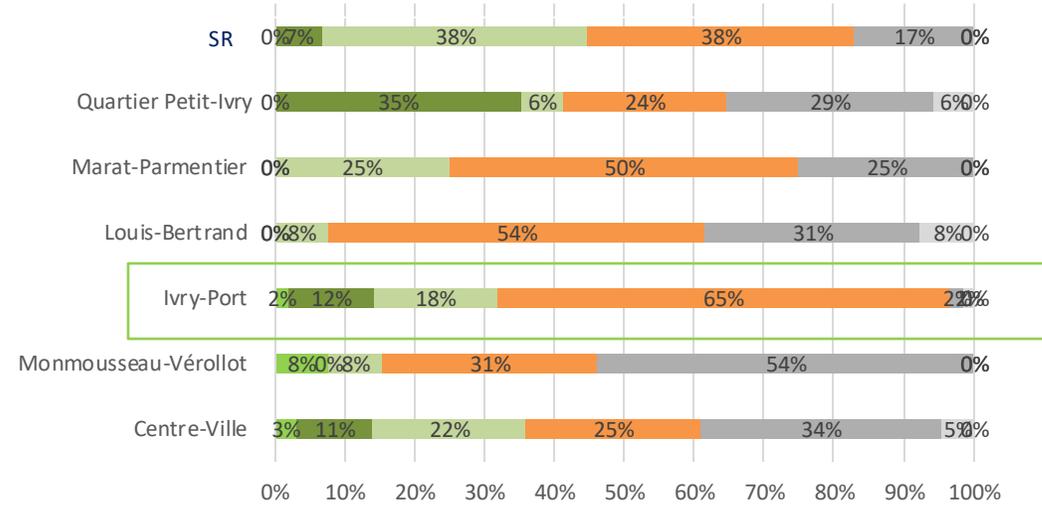
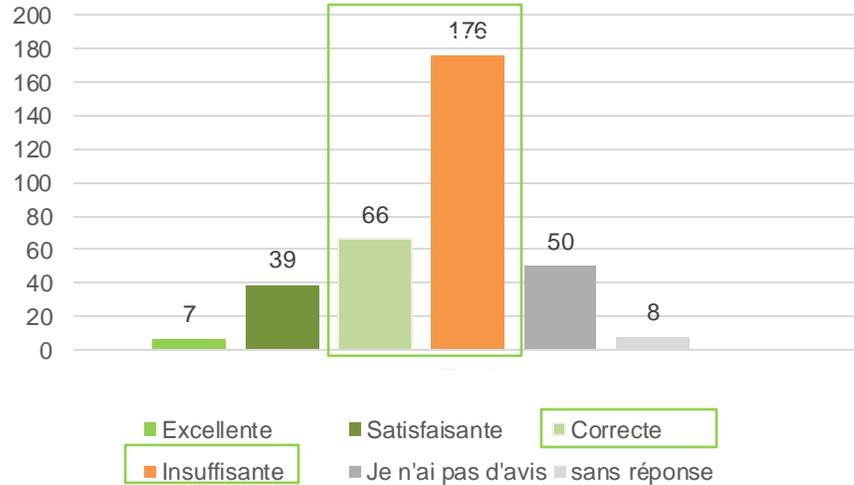
Plus de 1/3 des répondants fréquentent une de ces trois places de nature : **Parc des Cormailles, Pelouse Gambetta, Berges de Seine.**

Durant les trois derniers mois, vous vous êtes rendu.e dans une place de nature d'Ivry :

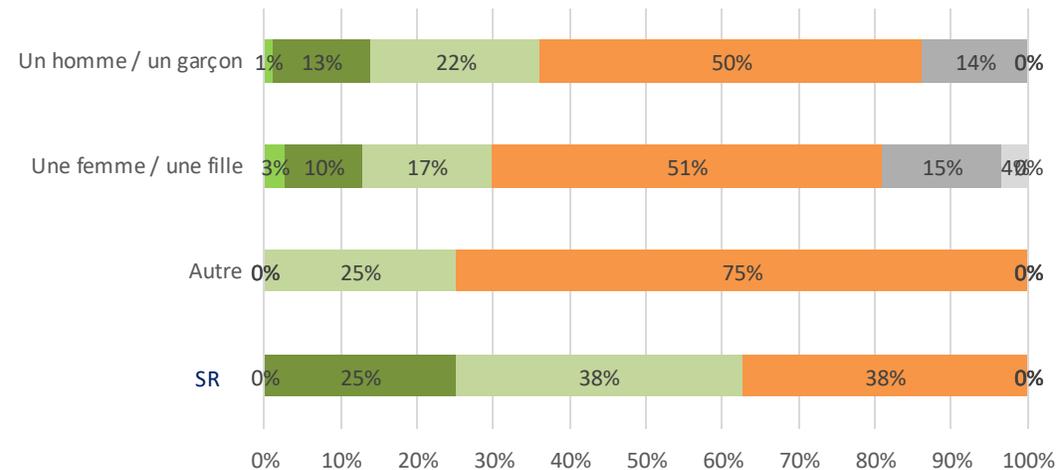
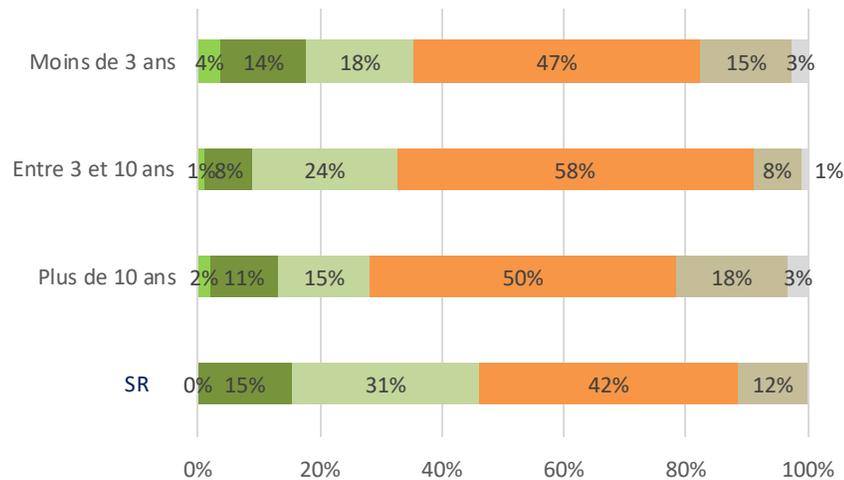


Perception des espaces de nature existants

Comment jugez-vous la qualité des places de nature d'Ivry Port ?



Habitants Ivry depuis



Les enseignements de l'atelier jeunes : diagnostic sensible du parc des Cormailles

Ce qui plaît

- La présence d'un **grand espace ouvert et libre**
- La **nature** et le **végétal**
- La **multiplicité des ambiances** : grands espaces ouverts, espaces calmes, espaces boisés/ bosquets pour se cacher, espaces de rencontre...
- La présence de **jeux variés** et **pour tous les âges**
- La présence du skate parc (bien que petit)
- La possibilité de faire des pique-niques et des goûters

Ce qui déplaît

- Le **sentiment** d'une **végétation dégradée** mal entretenue
- Le **manque de mobilier**
- L'espace **peu adapté lorsqu'il pleut**
- Les **insectes, moustiques, rats** et les déjections animales
- Plusieurs participant regrettent que **les jeux d'eau ne fonctionnent pas**
- Les bruits et le fait de **trop voir et percevoir la ville**

Ce qui manque

- **Barbecue**
- **Street work-out**
- **Des points d'eau...**

Identité du futur parc et ambiances

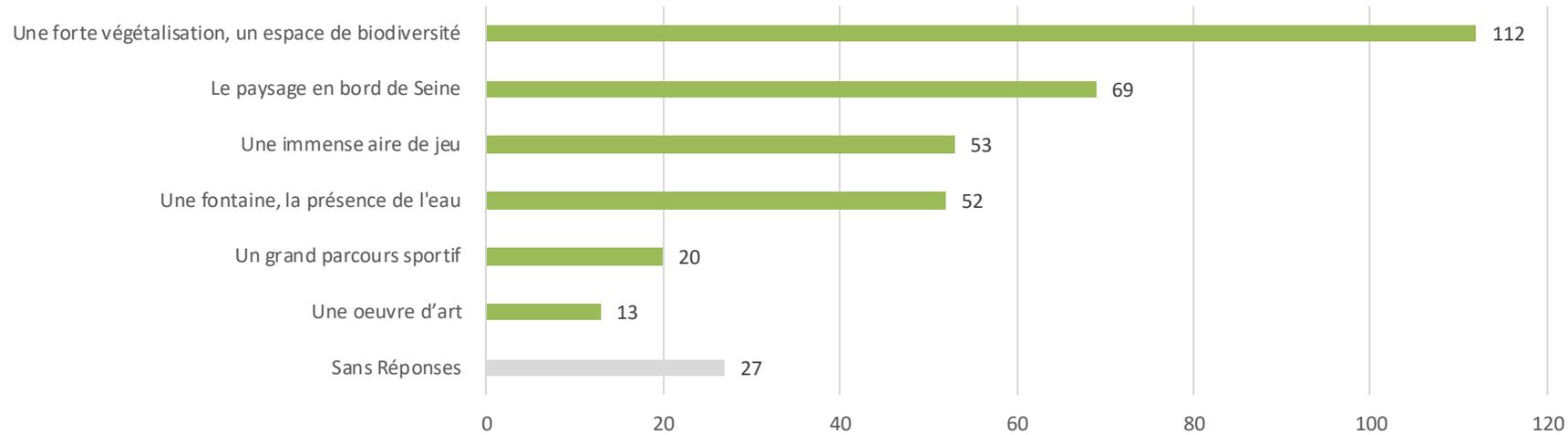
- Pour les répondant.e.s au questionnaire, le parc doit être **un lieu de biodiversité en priorité** (avant de connecter à la Seine et de favoriser le sport et les loisirs).
- **Un parc « multi-usages » avec une pluralité d'espaces et d'activités possibles** : des lieux pour s'isoler, se reposer et méditer & des lieux pour se rencontrer. « des recoins calmes », « des espaces plus petits, plus intimes » ; des pelouses.
- **Envisager le parc comme un équipement culturel** pour ceux qui ne partent pas en vacances avec des expositions en plein air qui changeraient régulièrement (art urbain, photo...) et une programmation événementielle (cinéma).
- Un parc avec une **dimension festive / culturelle / événementielle**
- Ambiance visuelle : **des espaces ouverts, espaces avec de l'horizon** notamment prêt de la Seine et **des espaces intimistes...**
- **Des éclairages en lien avec la sécurité du parc** (important pour les uns, plus doux pour les autres)
- **Plusieurs ambiances dans le parc** avec notamment :
 - **Des lieux calmes**, avec des tables, des prises et internet pour s'installer et pour réviser.
 - **Des espaces de repos** avec par exemple des hamacs.
 - **Un espace où l'on pourrait voir et toucher des animaux** (moutons, lapins, poules sont cités).
 - **Des abris et des cabanes** pour se protéger des intempéries, mais aussi pouvoir s'isoler.
- **Insister sur le lien à la Seine**

Identité du futur parc et ambiances

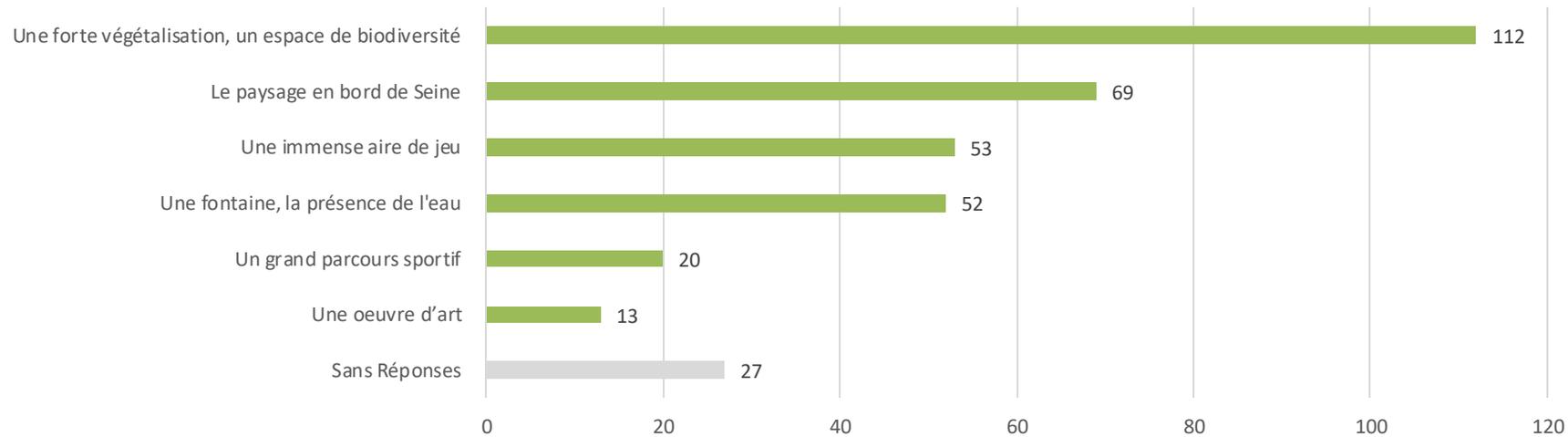
ÉLÉMENTS PARTAGÉS PAR LES JEUNES

Selon vous quel élément donnerait une identité unique au futur parc ?

FOCUS JEUNES



Selon vous quel élément donnerait une identité unique au futur parc ?



Quels espaces développer ?

ÉLÉMENTS PARTAGÉS PAR LES JEUNES

FOCUS JEUNES

- **Une pluralité d'espaces** : des lieux pour s'isoler, se reposer et méditer & des lieux pour se rencontrer. « des recoins calmes
« des espaces plus petits, plus intimes » ; des pelouses.
- **Une pluralité d'activités possibles** : du yoga et de la sophrologie, des espaces avec des jeux à disposition (échec, jeux de société
à prêter, jeux géants...), un terrain de pétanque, des tables de tennis de table
- **Une dimension festive / culturelle /événementielle** :
 - **Un lien avec l'actuelle Guinguette** : un espace événementiel
 - **Un espace scénique** dans le parc, une scène qui pourrait également permettre de danser (thé dansant..) / Un kiosque
danse / un équipement culturel accueillant des concerts /
 - **Un espace pour du cinéma en plein air**
 - **Des kiosques** - ex : kiosques à journaux, kiosques ayant lien avec la médiathèque
 - **La Halle de Paris pourrait accueillir un musée**
 - **Des œuvres d'artistes en plein air**
- **Avoir un espace permettant l'organisation par les habitants d'événements de quartier et d'actions associatives (repas
d'association, distributions alimentaires ...).**

Quels espaces développer, quelles activités sportives ?

ÉLÉMENTS PARTAGÉS PAR LES JEUNES

FOCUS JEUNES

- **Des espaces pour pratiquer :**
 - De l'escalade
 - De la danse
 - Du yoga
 - Des tables de tennis de table
- **Des espaces de jeux et de sport pour tous les âges de la vie :**
 - Parcours sportif...
 - **Ne pas oublier** l'activité physique pour **les personnes âgées (parcours santé)**
- **Des espaces sportifs :**
 - Certains participants souhaitent des espaces délimités, grillagés pour les jeux de ballons.
 - Des alertes sont émises sur les nuisances sonores des jeux, surtout près des logements.
- **Offrir la possibilité de pratiquer divers sports d'équipe** en évitant l'hégémonie du foot – Volley & Beach volley. Avec soit des terrains dédiés soit un système d'horaires dédiées / de réservations.
- **Un skate parc**

Quels espaces développer, pour quels publics et quels usages ?

ÉLÉMENTS PARTAGÉS PAR LES JEUNES

- **Aires de jeux pour les enfants** : tourniquet, toboggan, des parcours, une tyrolienne, une grande balançoire, une rampe de glisse...
- **Espaces de contemplation en bord de Seine**. Des transats en bord de Seine et des tables de pique-nique pour « chiller en bord de Seine » ; des espaces également accessibles aux non ivryen.ne.s.
- **Espaces canins**. Ils sont nécessaires pour les uns. Pour les autres : pas de parc à chien ou de Caniparc, mais des sanisettes. Enfin, pour certains, il faut les installer uniquement aux abords du parc.
- **Espaces pour les jeunes et les adolescent.e.s**
 - Des espaces pour **permettre la vie nocturne notamment celle des jeunes** à condition que ces espaces soient **bien isolés phoniquement pour limiter les nuisances** pour les riverain.ne.s. La végétation est évoquée comme possible barrière phonique.
 - Souhait de **zones** ou d'espace de jeux **protégés de la pluie**

Quels mobiliers et/ou équipements développer ?

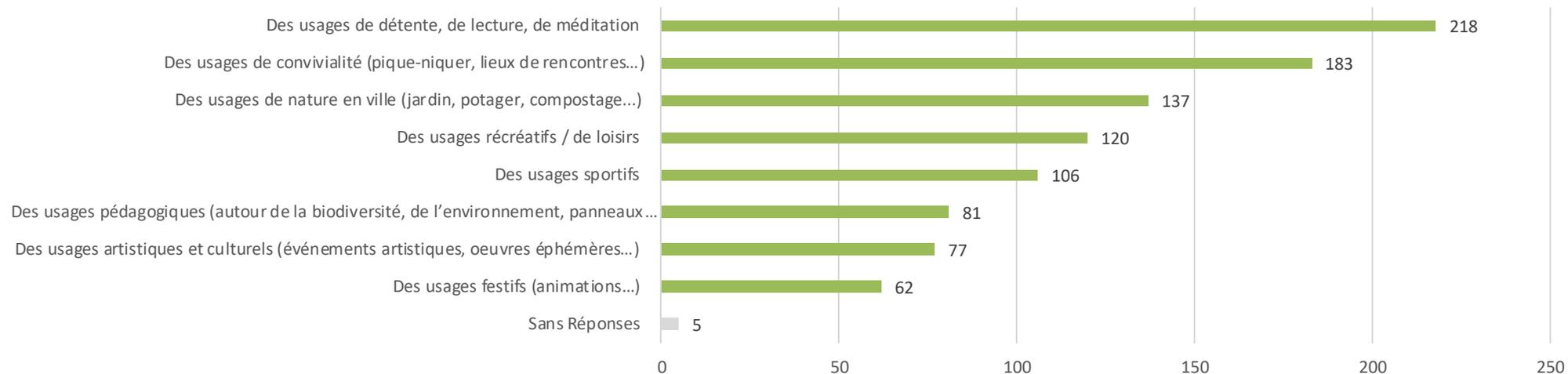
ÉLÉMENTS PARTAGÉS PAR LES JEUNES

FOCUS JEUNES

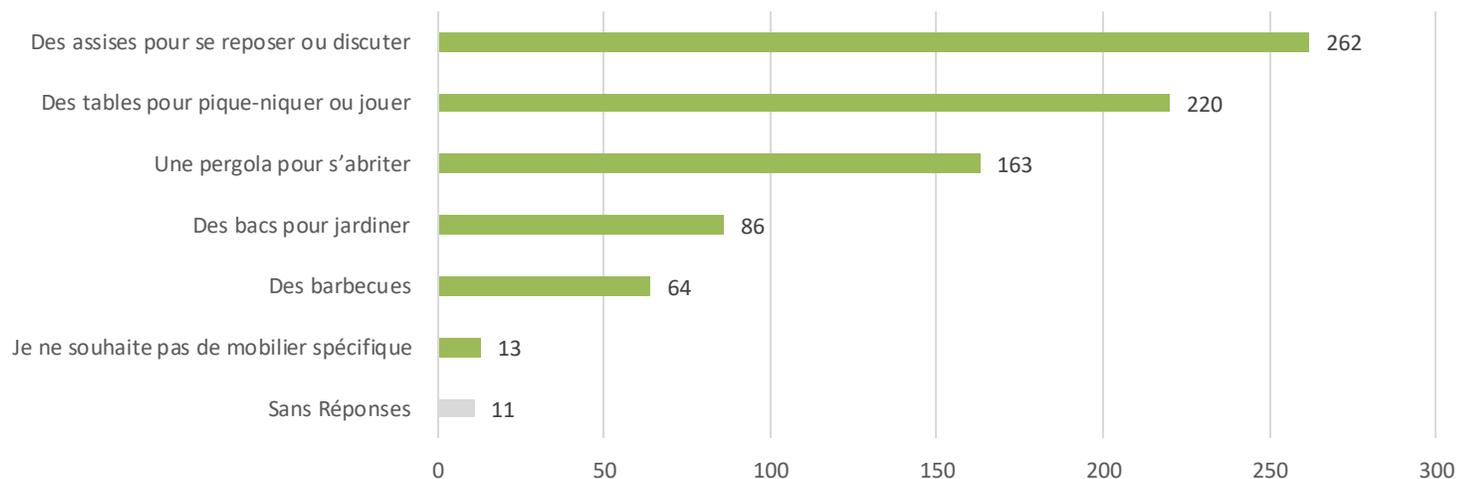
- **Des assises nombreuses et variées**, avec une **attention aux PMR et aux personnes âgées**.
- Avoir des **mobiliers variés (banc, table, transat..)** permettant aussi bien de s'isoler que de se rencontrer.
- **Des poubelles en nombre.**
- **Des toilettes, nombreuses et visibles**. Il faudra veiller à ne pas dans des recoins pour qu'elles soient plus sûres. (Les urinoirs ne font pas l'unanimité)
- **Équipements qui font l'objet de désaccords entre les participants** : Barbecues et terrains de jeux de ballons.
- **Plusieurs participant.e.s demandent la présence de barbecues.**
- **Des balançoires** sont demandées par plusieurs participantes.
- **Un espace avec des jeux de société** à disposition.
- **Avoir un espace ou mur ou tout le monde peut écrire et s'exprimer librement.**
- **Avoir un espace permettant l'organisation par les habitants d'événements de quartier et d'actions associatives** (repas d'association, distributions alimentaires ...).

Quels mobiliers et/ou équipements développer ?

Quels usages privilégieriez-vous pour le futur parc ?

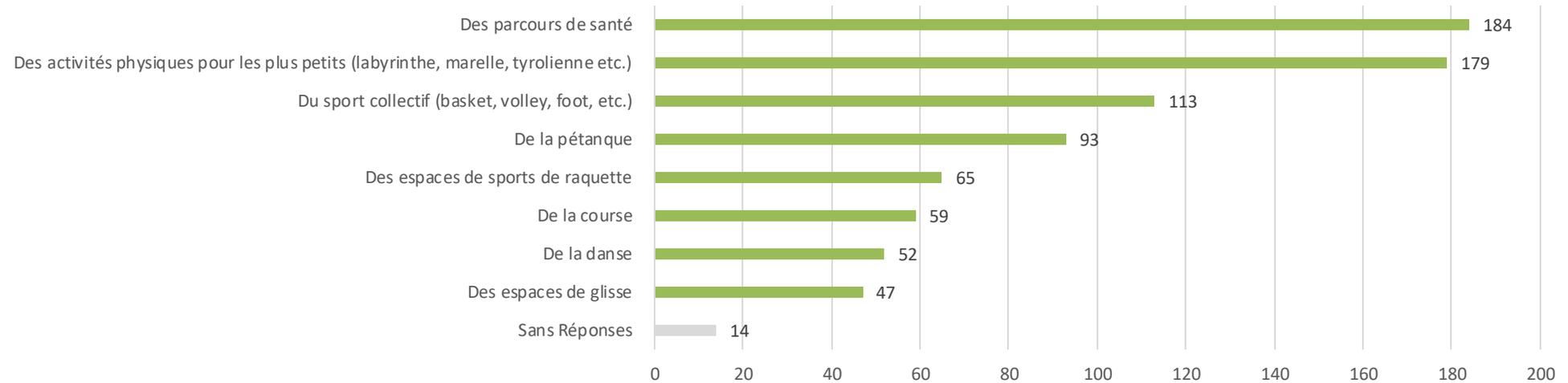


Quel mobilier souhaiteriez-vous voir installer pour rendre cet espace plus agréable ?

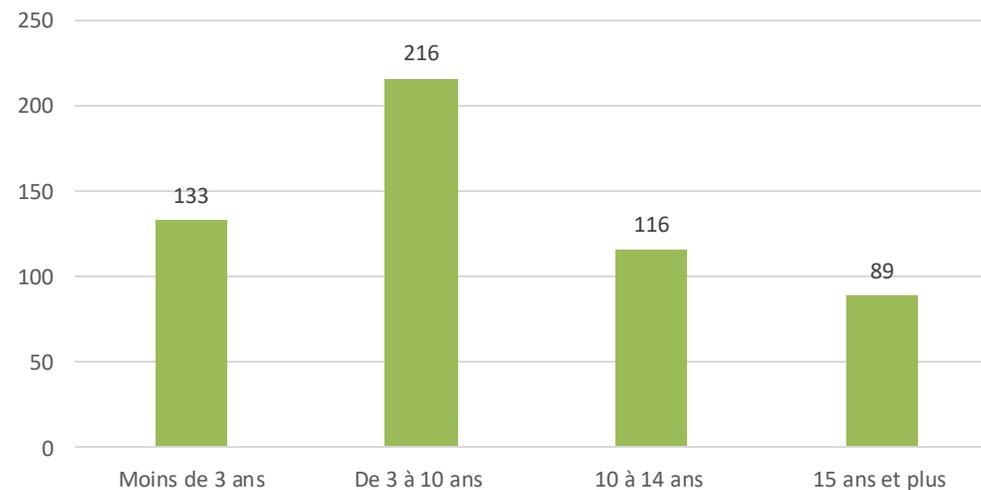


Quels mobiliers et/ou équipements développer ?

Selon vous, quelles activités physiques et sportives seraient à développer ?



A qui devrait être destinées les aires de jeux ?



Gestion du parc, cohabitation et accessibilité du futur parc

ÉLÉMENTS PARTAGÉS PAR LES JEUNES

FOCUS JEUNES

- La piétonisation du parc est appréciée
- Penser l'accessibilité PMR
- **Faire attention à l'accessibilité du parc (aux différents publics et en transports)**
- **Rendre plus lisible le plan des circulations** au sein du parc
- Développer de la **pédagogie pour éviter les mésusages**
- Envisager **une équipe de médiation pour le bon fonctionnement du parc**
- **Avoir une charte de bon usage du parc** notamment sur le son et la musique pour préserver le calme et permettre l'expression de tous et toutes.

Spatialisation

- **Certaines personnes souhaitent que les équipements sportifs et les aires de jeux soient regroupés** au même endroit. « Afin de pouvoir amener et surveiller son adolescent et son enfant en même temps ». « Pour circonscrire les nuisances sonores ». **D'autres souhaitent qu'elles soient réparties dans le parc afin que tout le monde puisse y accéder dans le quartier.** « Un au sud du Parc, Un au nord du Parc. »
- **Pas de préférence entre le regroupement de l'ensemble des terrains en un pôle ou la diffusion sur l'ensemble du parc**
- **Il est proposé que les activités à haute intensité ou bruyantes soient plutôt situées entre les deux halles ou sur la pelouse et en bord de Seine.**
- Une autre proposition est de ne pas positionner les assises et les prises et wifi trop près des fenêtres des habitations.

La végétalisation au sein du Parc

- Pour les répondants au questionnaire, le parc doit être lieu de biodiversité en priorité (avant de connecter à la Seine et de favoriser le sport et les loisirs).
- Le participant.e.s s'accordent sur l'intention **d'un parc très végétalisé** au sein duquel seraient disséminés des espaces d'usage ; aire de jeux événementielle...; **Une végétation qui isole** (des routes en termes visuels et sonores); **Garder des espaces flous laissant la place aux imaginaires.**
- Installer :**des espaces en jachères, des ruches et des abeilles, une ferme pédagogique**
- **Favoriser le rapport à la Seine**, comme le bois de Vincennes et son lac, insister pour une vue dégagée sur la Seine, ne pas casser la vue.
- **Ce qui plaît :**
 - La présence **grand espace ouvert et libre.**
 - La **nature** et le **végétale.**
 - La **multiplicité des ambiances** : grands espaces ouverts, espaces calmes, espaces boisés/ bosquets pour se cacher, espaces de rencontre...
- **Ce qui déplaît :**
 - Le **sentiment d'une végétation dégradée** mal entretenue (fauche raisonnée)
 - Les **insectes, moustiques, rats** et les déjections animales
 - Les bruits et le fait de **trop voir et percevoir la ville**

Présence de l'eau dans le parc

ÉLÉMENTS PARTAGÉS PAR LES JEUNES

FOCUS JEUNES

- **La possibilité de se baigner depuis le parc.**
« *Le bois Mazet pourrait être un lieu de baignade* ».
- Des brumisateurs
- Des jets d'eau pour les enfants (comme dans le parc de Choisy et à Torcy plac Ferrat)
- De nombreuses fontaines à eau pour boire (comme dans le centre-ville d'Ivry)
- **Des points d'eau potable, notamment à proximité des espaces sportifs.**
- **La présence de l'eau est centrale**
- **Avoir des douches pour se rafraîchir**
- La présence d'une fontaine ornementale est évoquée par quelques participants en ateliers

Les inquiétudes et les désaccords entre les participants

- **L'ouverture du parc génère de l'inquiétude** auprès d'une partie des participants en termes de nuisances nocturnes sonore.
- **Les nuisances sonores** (liées aux jeux des enfants, aux jeux de ballons...) sont également un sujet d'inquiétude.
- **Les modalités de gestion du Parc interrogent** : « Qui va gérer le parc et qui va le surveiller? », « Est-ce que ce sera la Ville ? »
- **La sécurité** du parc est évoquée à plusieurs reprises comme un point d'inquiétude
- **La place des chiens** au sein du Parc
- Quelle sera **l'accessibilité réelle aux bords de Seine ?**
- Les possibilités de **stationnements et les parkings aux abords du parc interrogent**
- **La provenance des arbres** interroge
- Comment **préserver la végétation des bords de Seine ?**

Concertation et autres projets d'espaces publics en cours

- **Informier et communiquer sur la vocation des aménagements livrés**, réalisés par BASE, avec par exemple des fiches descriptives pour chacun d'entre eux.
- **Il a été regretté lors de l'apéro du projet que l'organisation ne laisse pas place à un débat ouvert.**
- **Donner plus de précisions sur les interfaces végétalisées entre espaces privés / publics.**

Les enseignements issus de la concertation et les décisions de la Ville

Les élu.e.s de la Ville d'Ivry-sur-Seine

Les choix de la Ville

- Les modalités de cohabitation au sein du futur parc
- La question de la gestion de ce parc ouvert
- La vocation de la Guinguette à long terme
- L'aménagement des Berges de Seine et le lien avec le Parc
- La programmation culturelle du Parc et son lien éventuel à la médiathèque
- La place des chiens dans le parc

La traduction de ces enseignements dans le projet d'aménagement du parc des Confluences

BASE

LES USAGES LUDIQUES



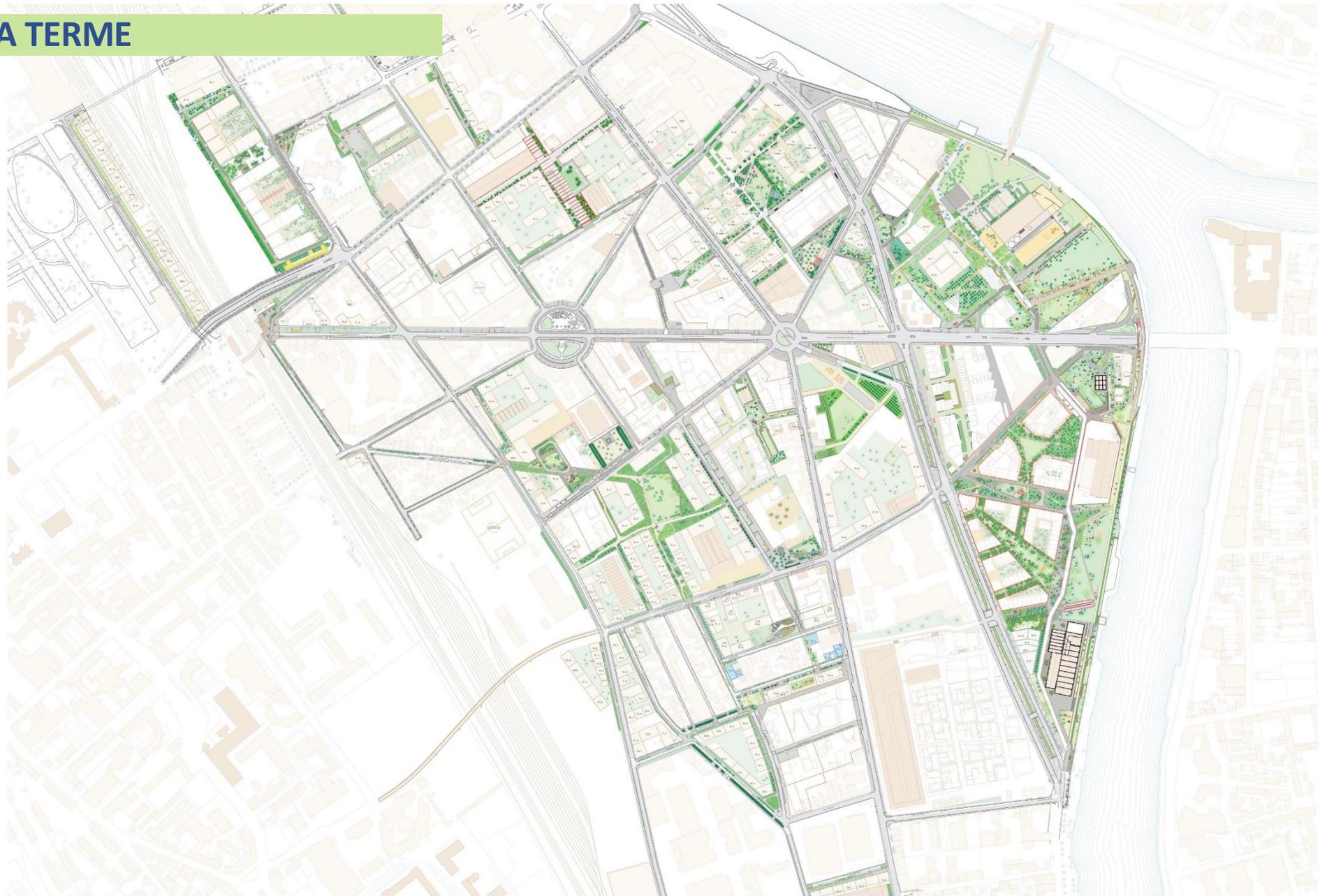
- XS : les traversées ludiques
- S : les jeux uniques et les mobiliers
- M : les aires de jeux
- L : les macro-équipements

LES USAGES SPORTIFS

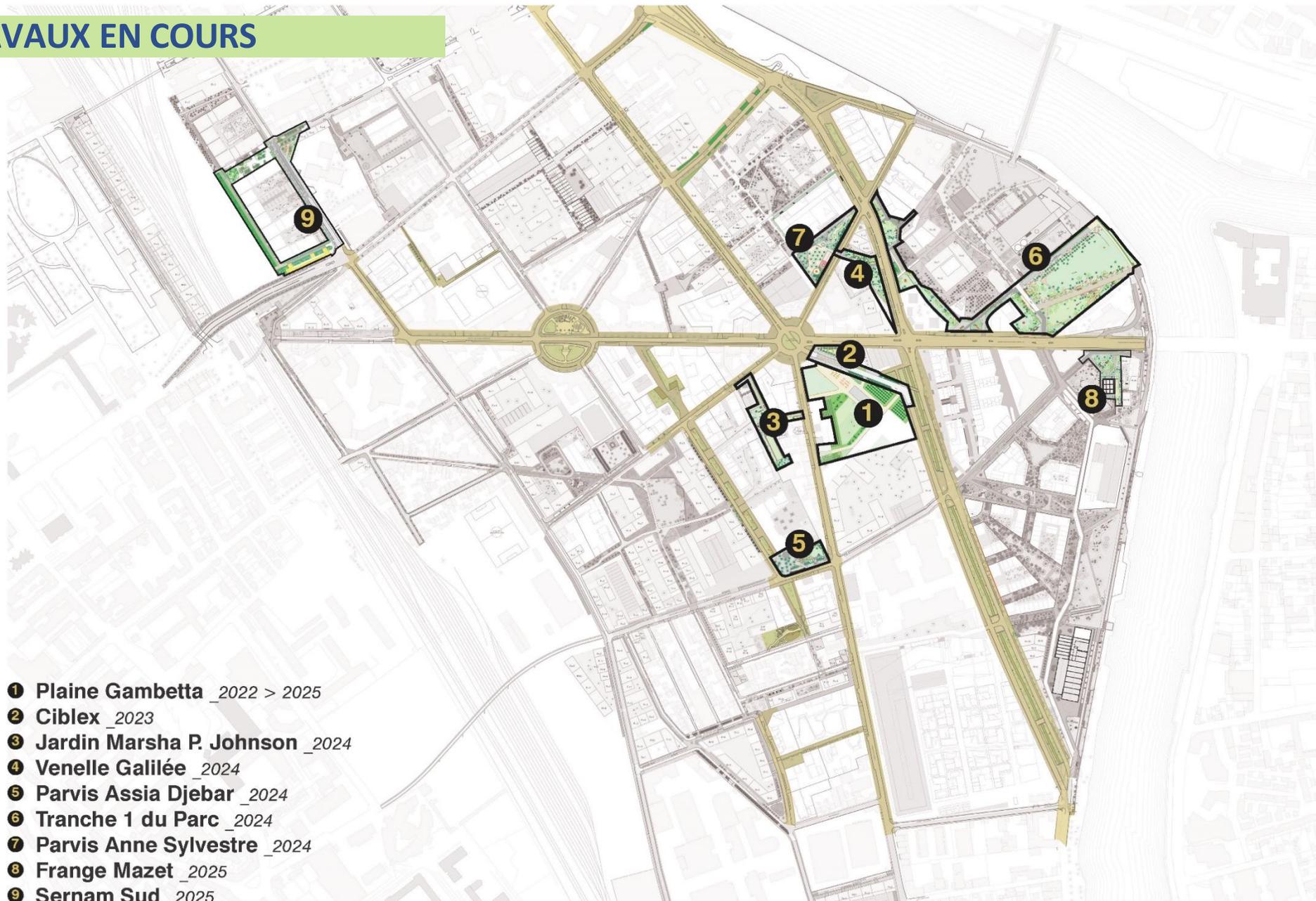


- les terrains programmés
- les agrès sportifs
- les lieux d'appropriation spontanée

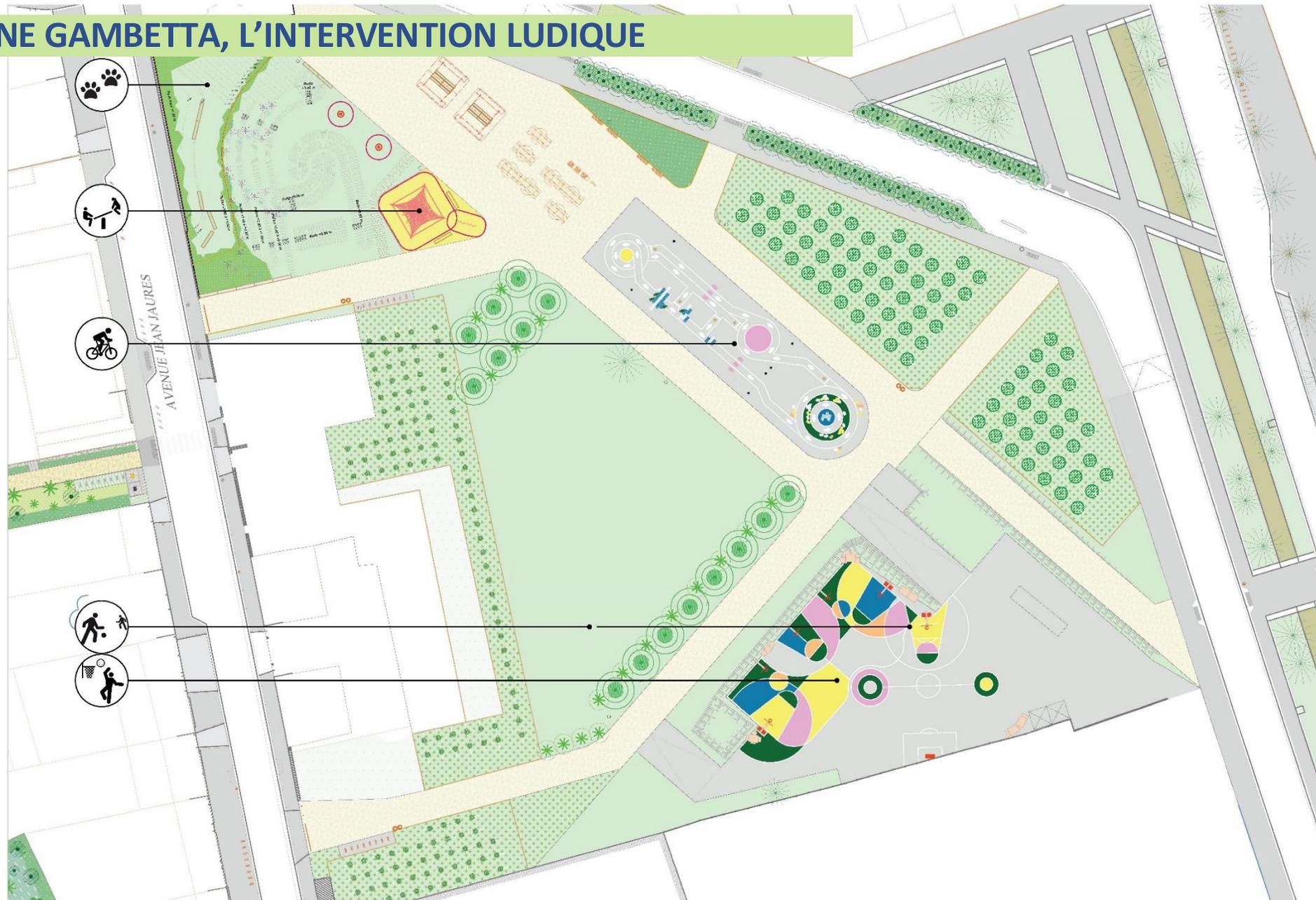
LA ZAC A TERME



LES TRAVAUX EN COURS

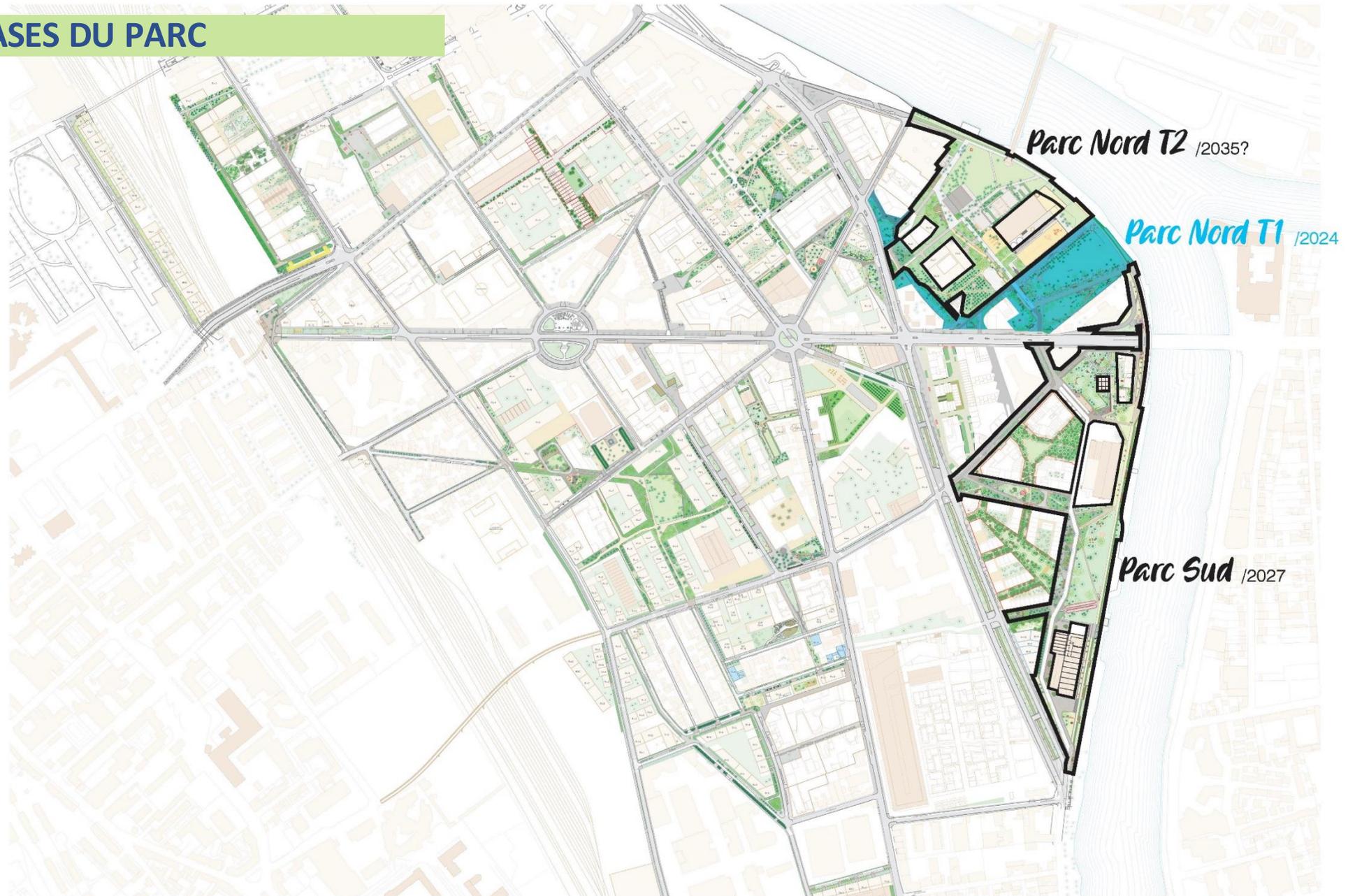


LA PLAINE GAMBETTA, L'INTERVENTION LUDIQUE



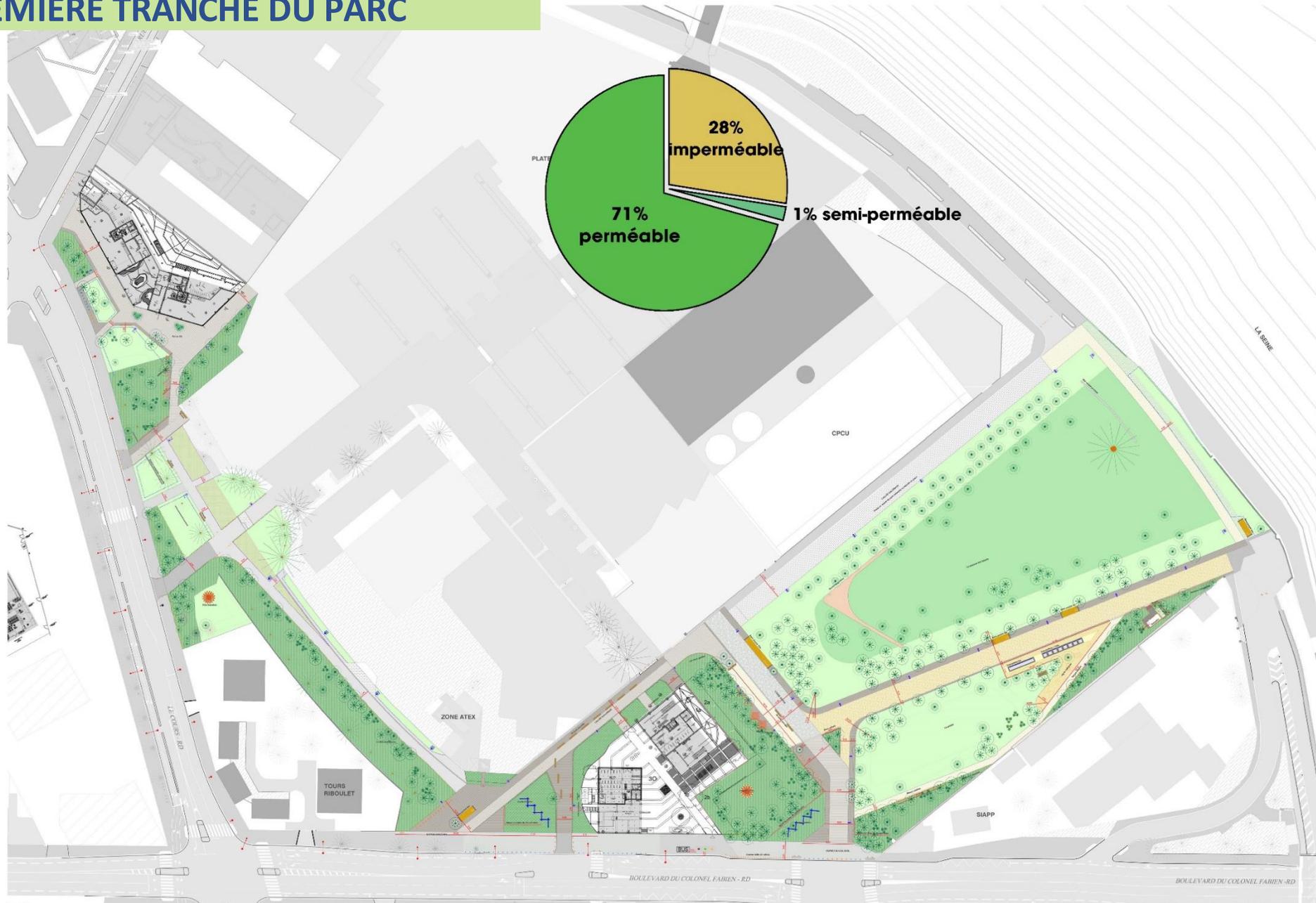
Le parc des Confluences

LES PHASES DU PARC





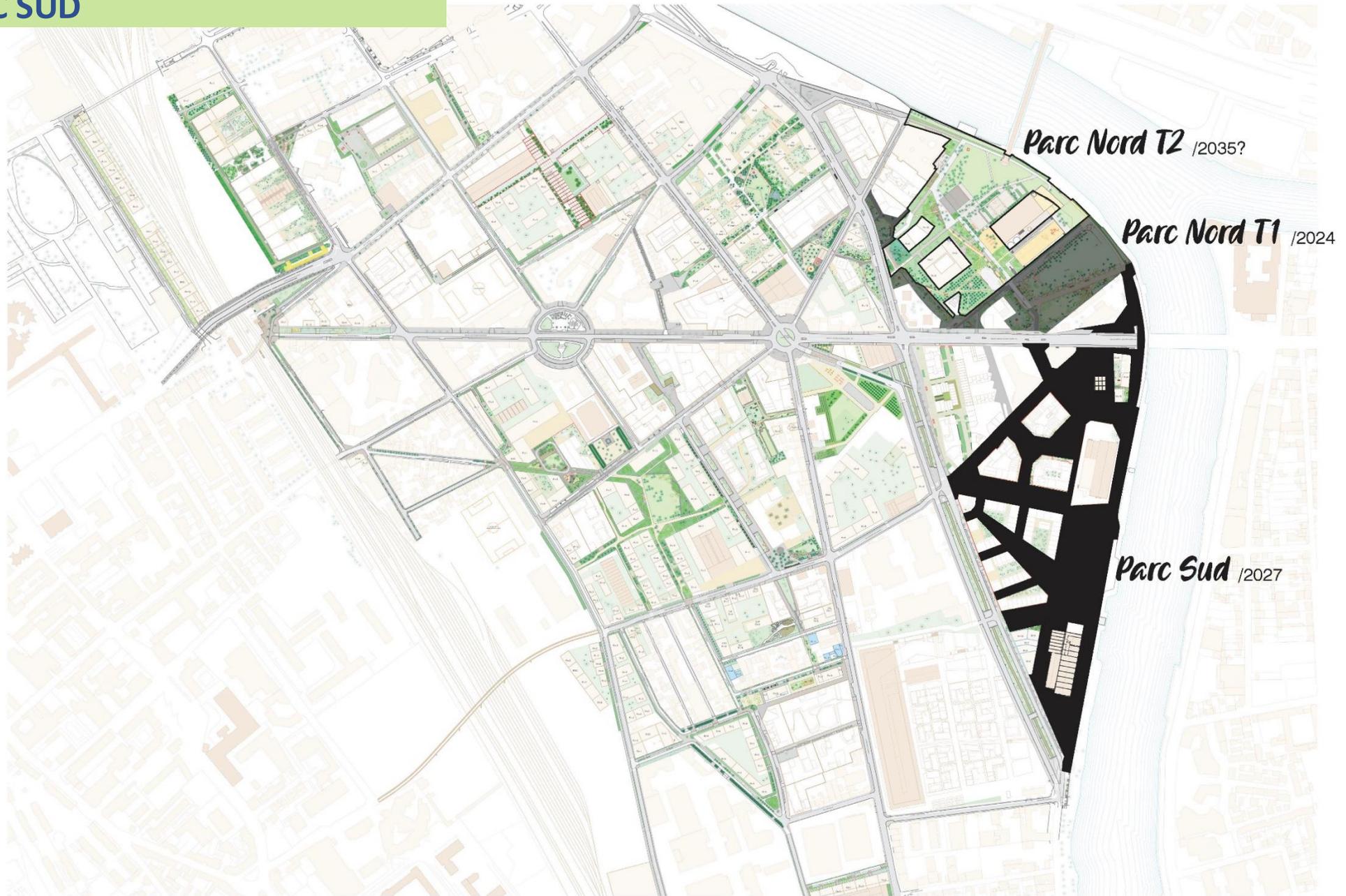
LA PREMIERE TRANCHE DU PARC







LE PARC SUD



PARC, IDENTITES IVRYENNES

les monuments



les structures



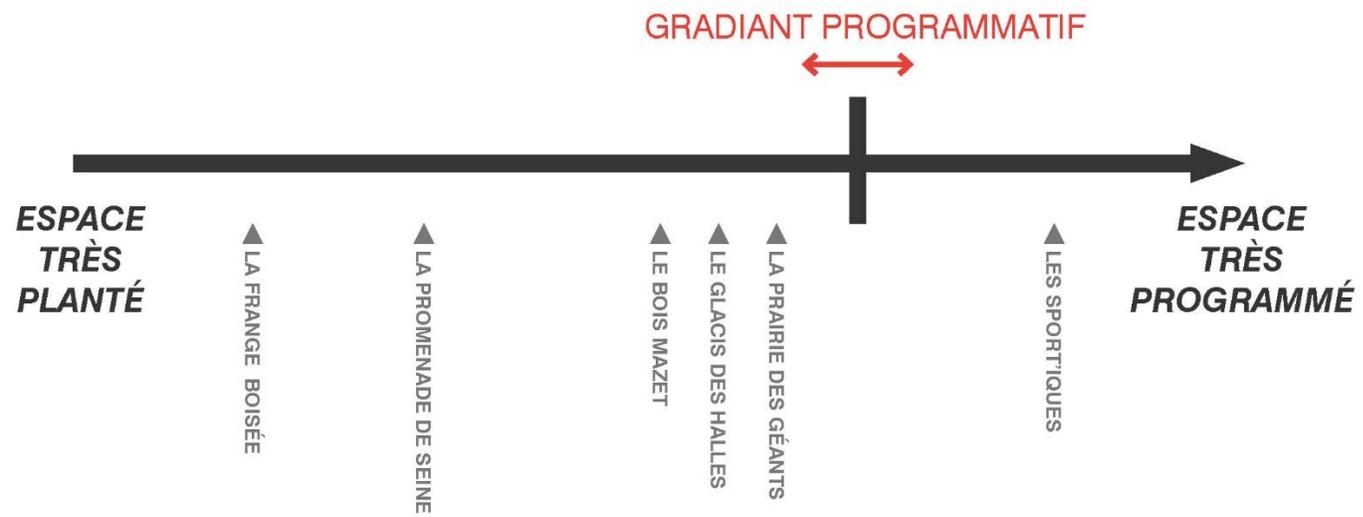
les équipements



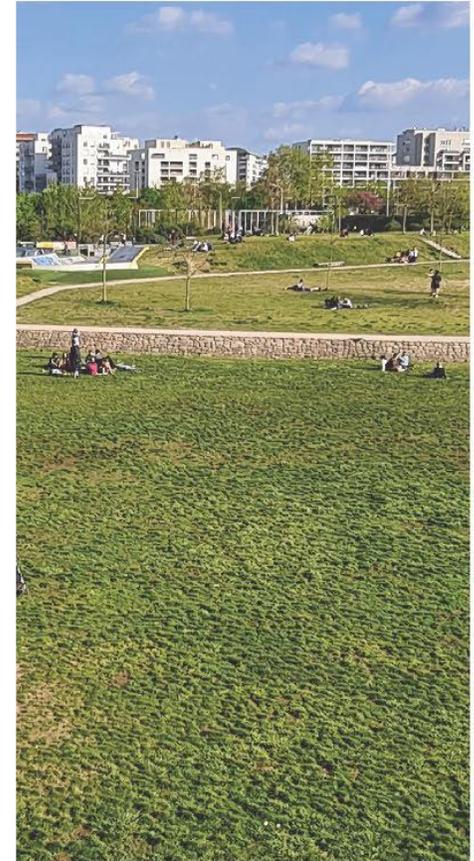
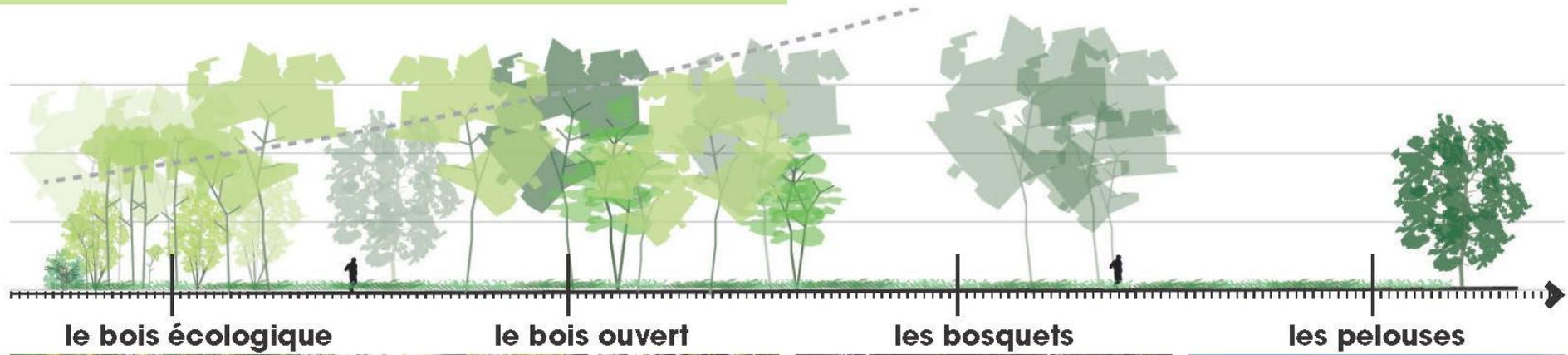
les petits vestiges



PARC, DIVERSITE D'USAGES ET D'INTENSITE



1/ PARC, ENTRE BIODIVERSITE ET USAGES





2/ PARC, UNE MULTIPLICITE D'USAGES ET DE SITUATIONS

espace libre



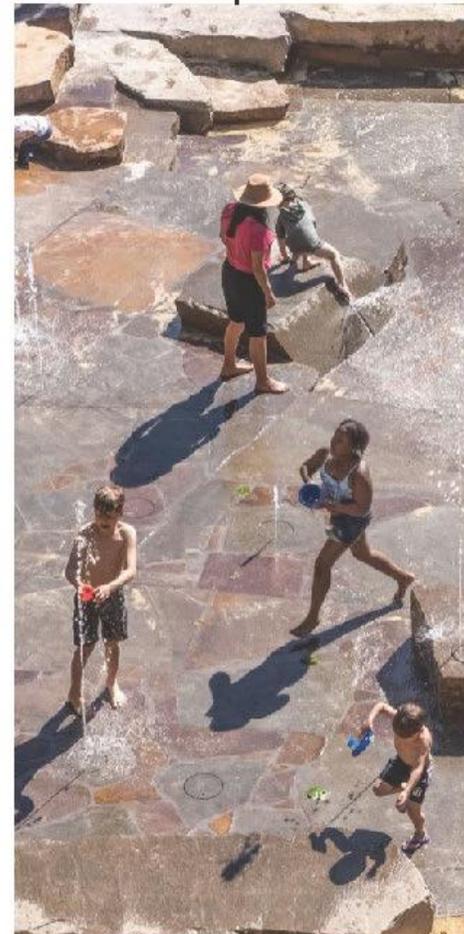
parcours ludiques



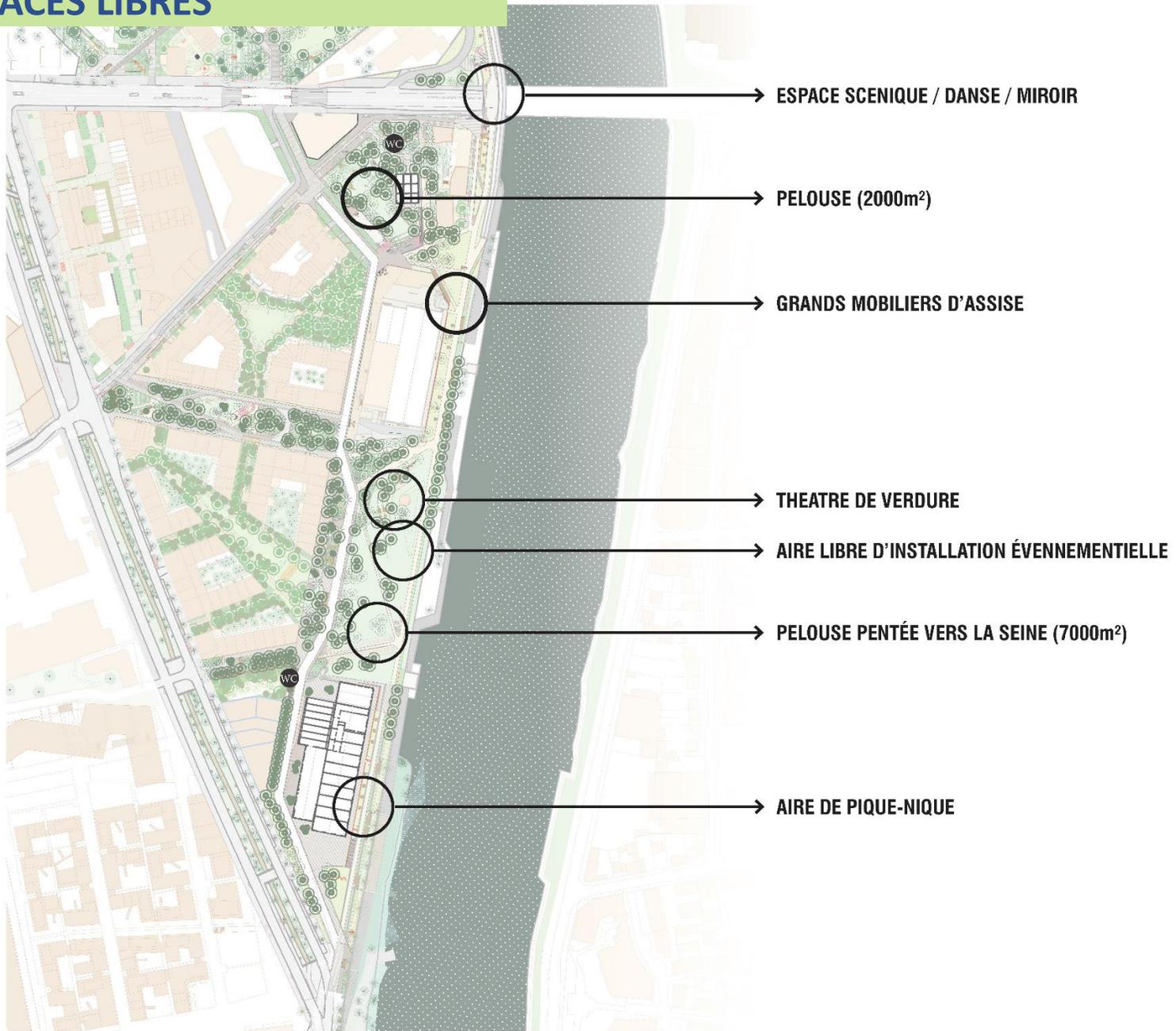
petites installations



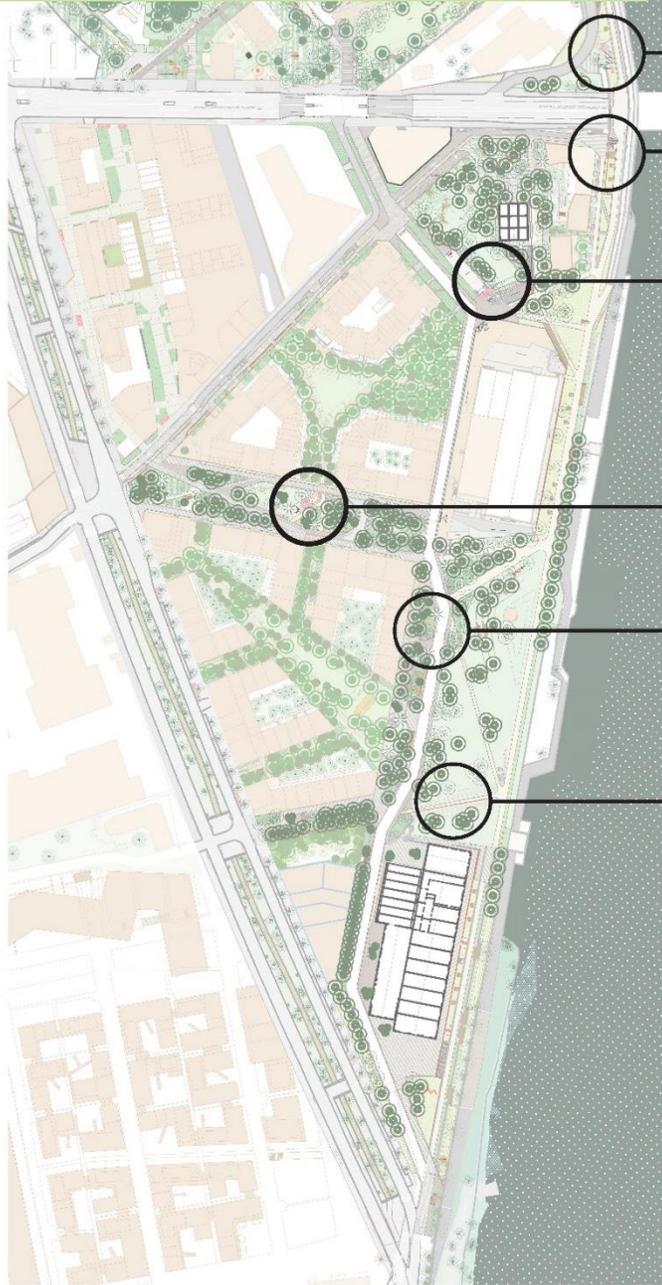
grands équipements



LES ESPACES LIBRES



LES USAGES LUDIQUES



→ DESCENTES LUDIQUES

→ DESCENTES LUDIQUES

→ FONTAINERIE LUDIQUE

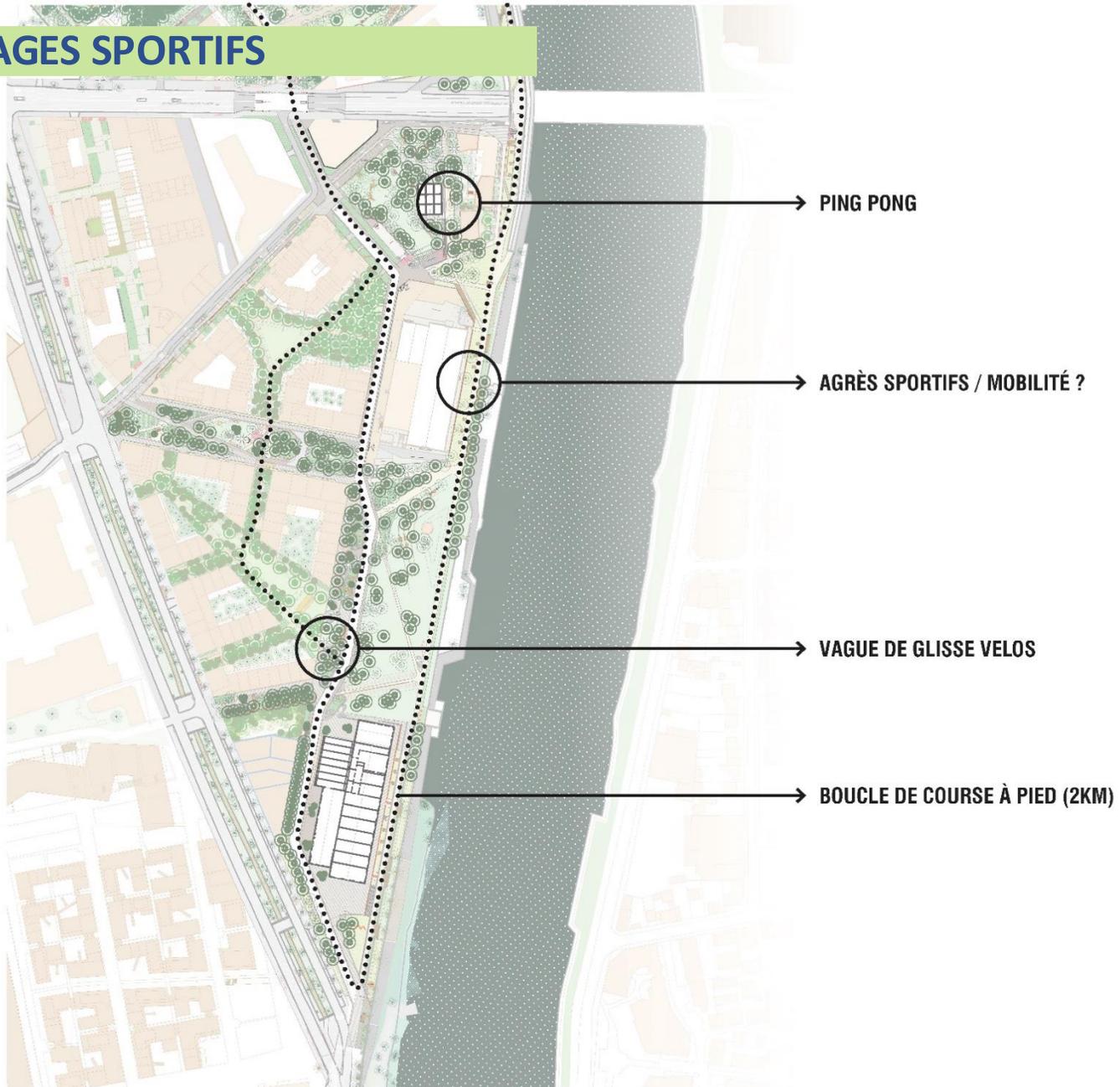
→ MINI AIRE DE JEUX

→ PARCOURS LUDIQUES

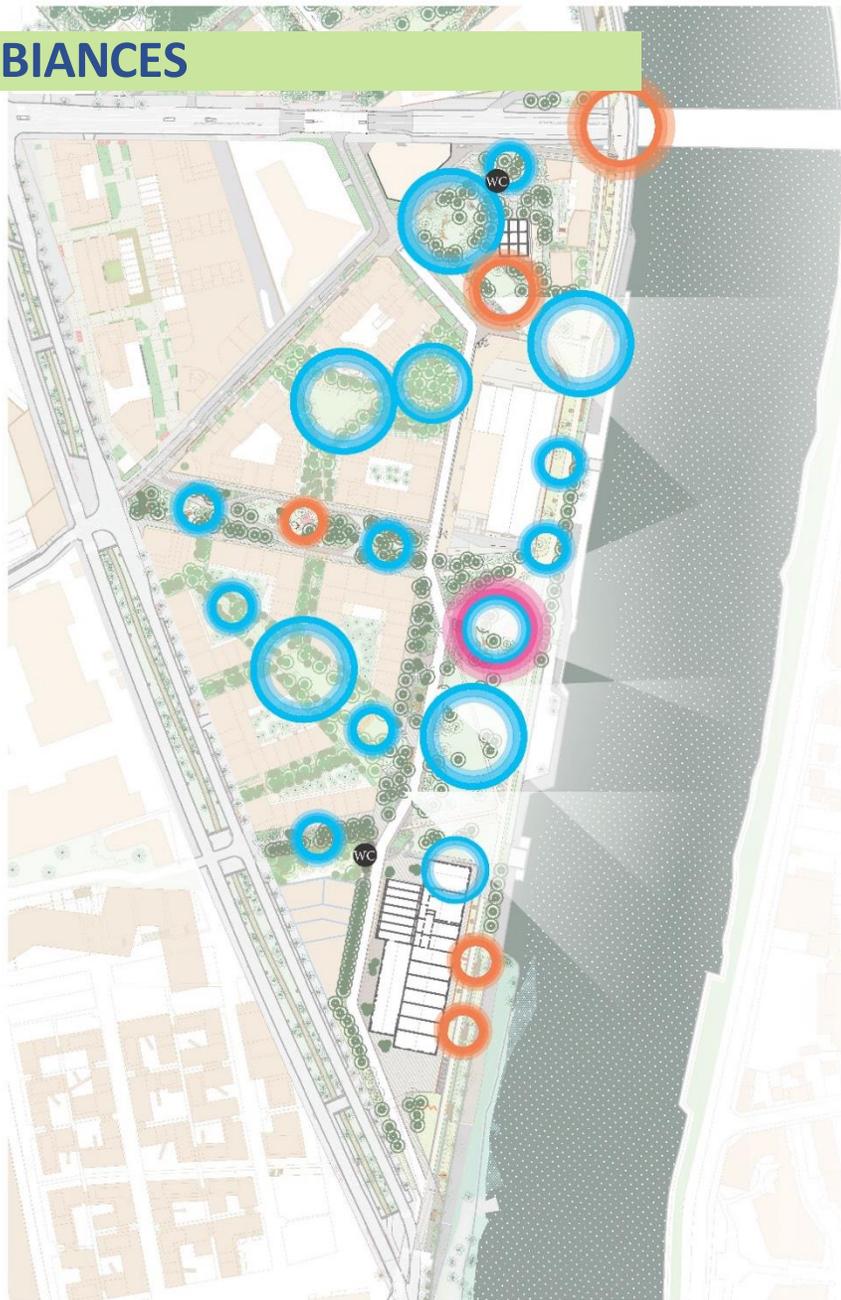
→ TYROLIENNES



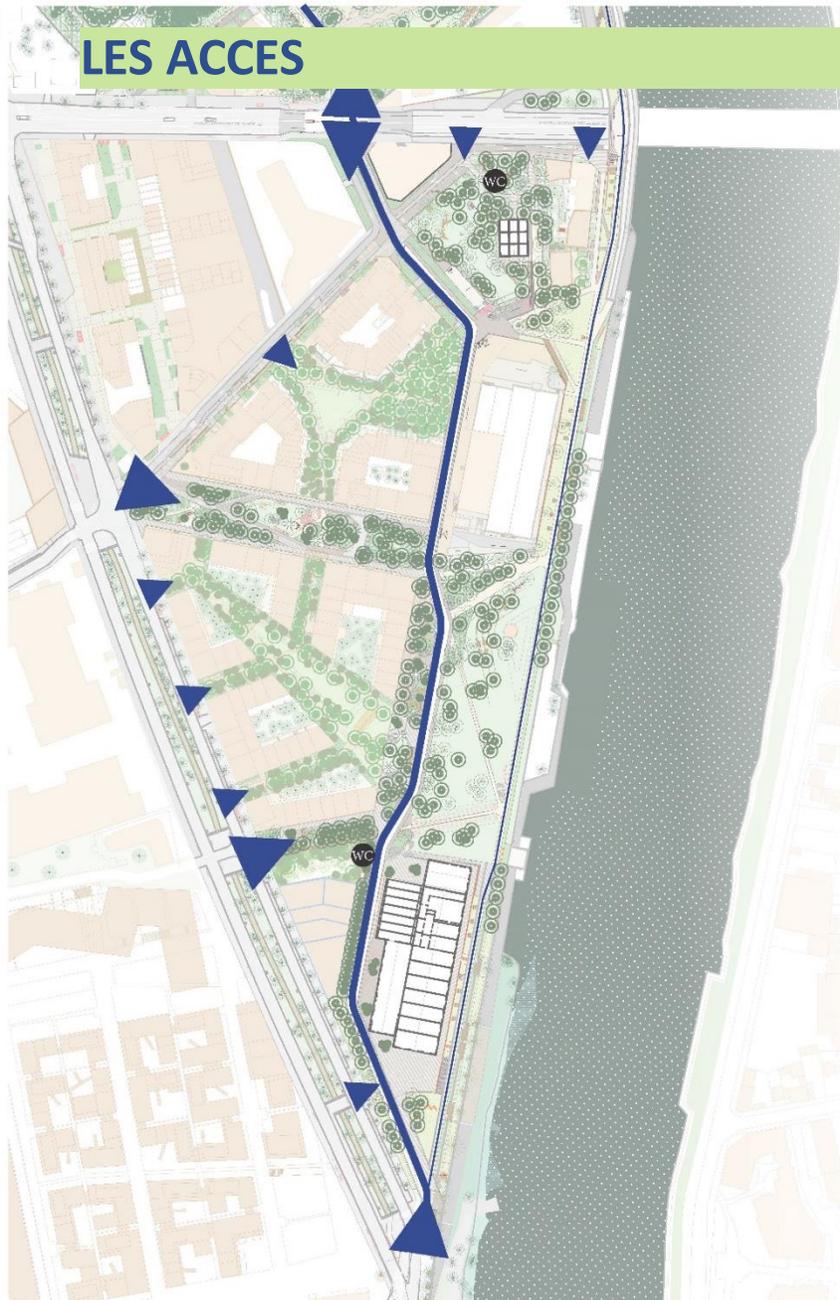
LES USAGES SPORTIFS



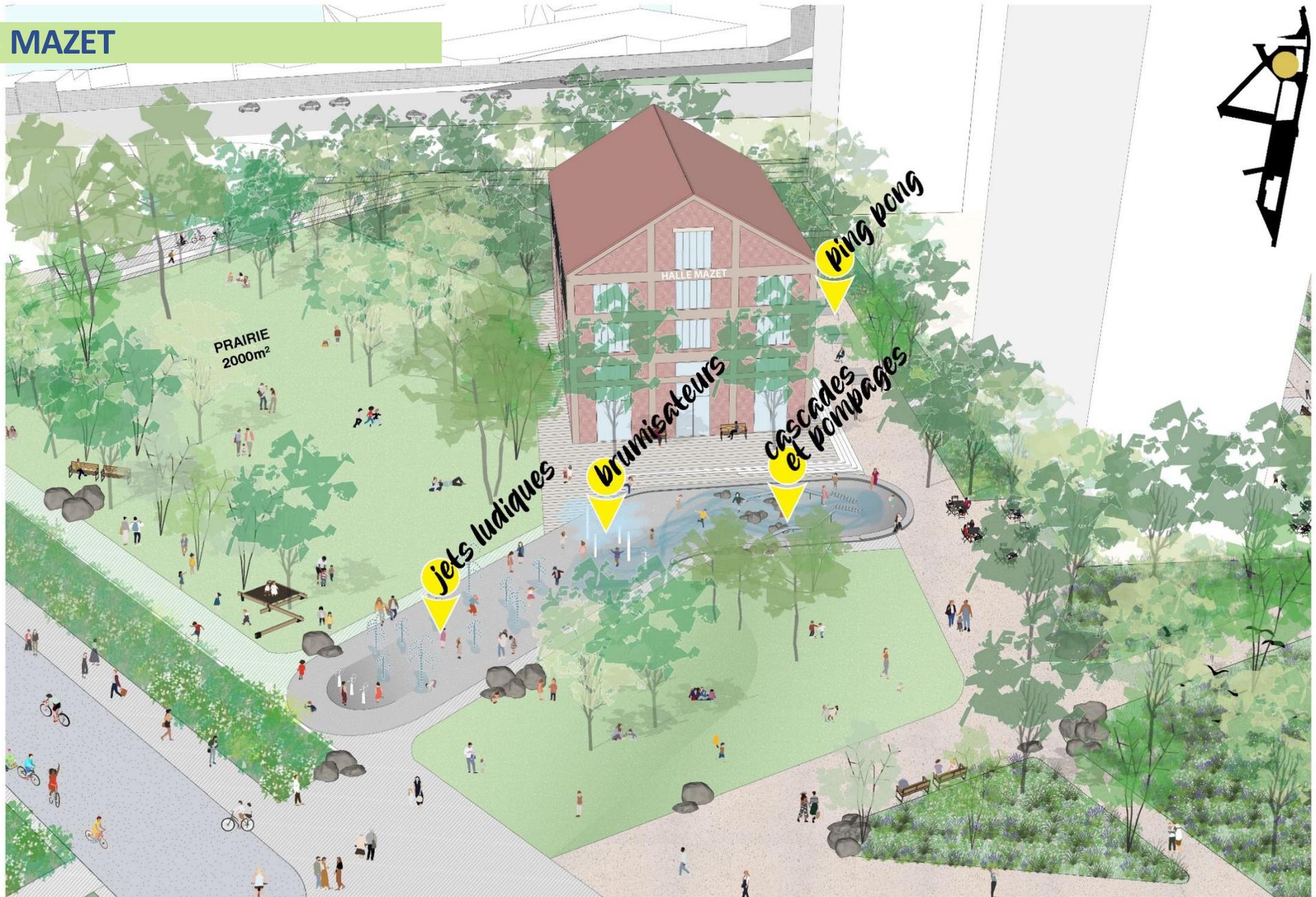
LES AMBIANCES



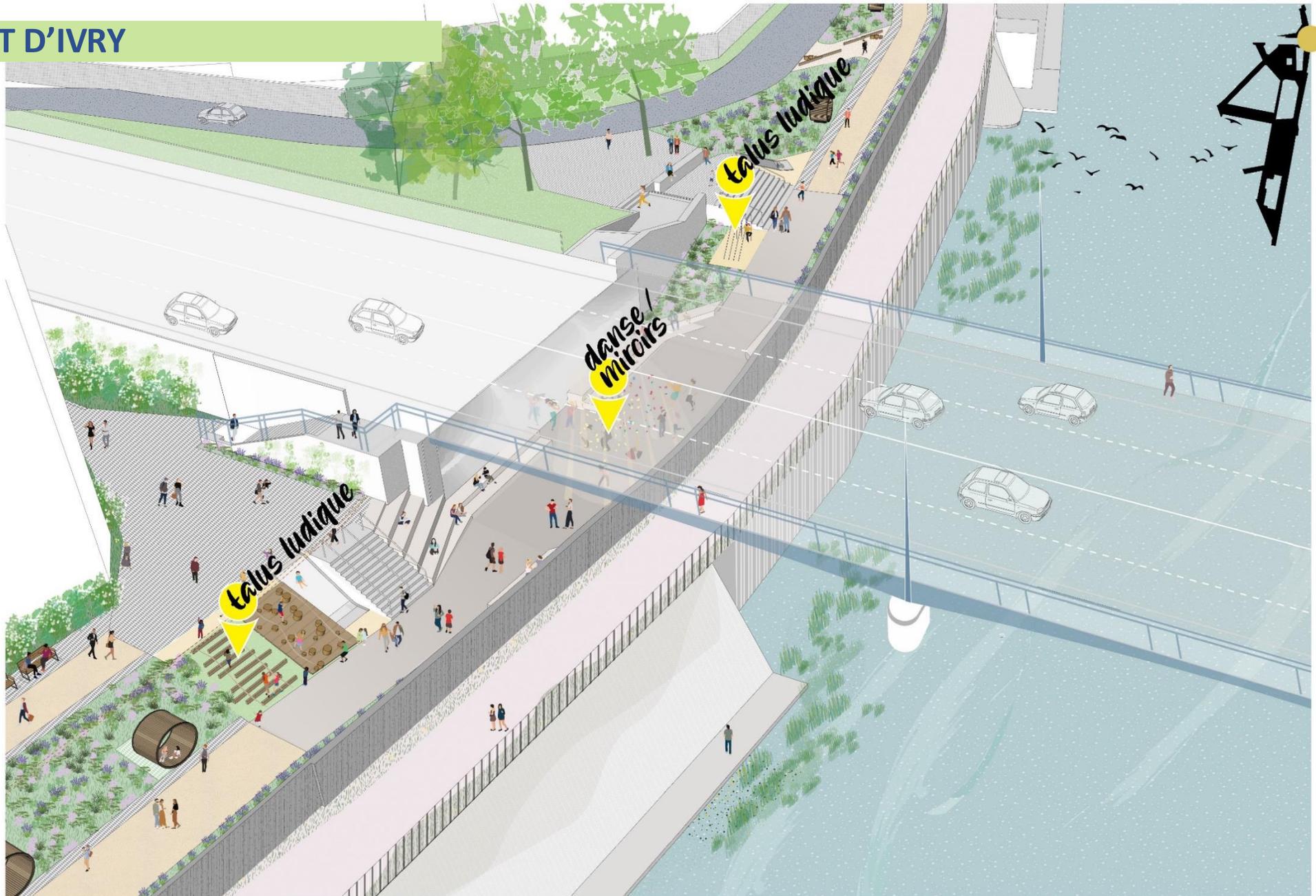
LES ACCES



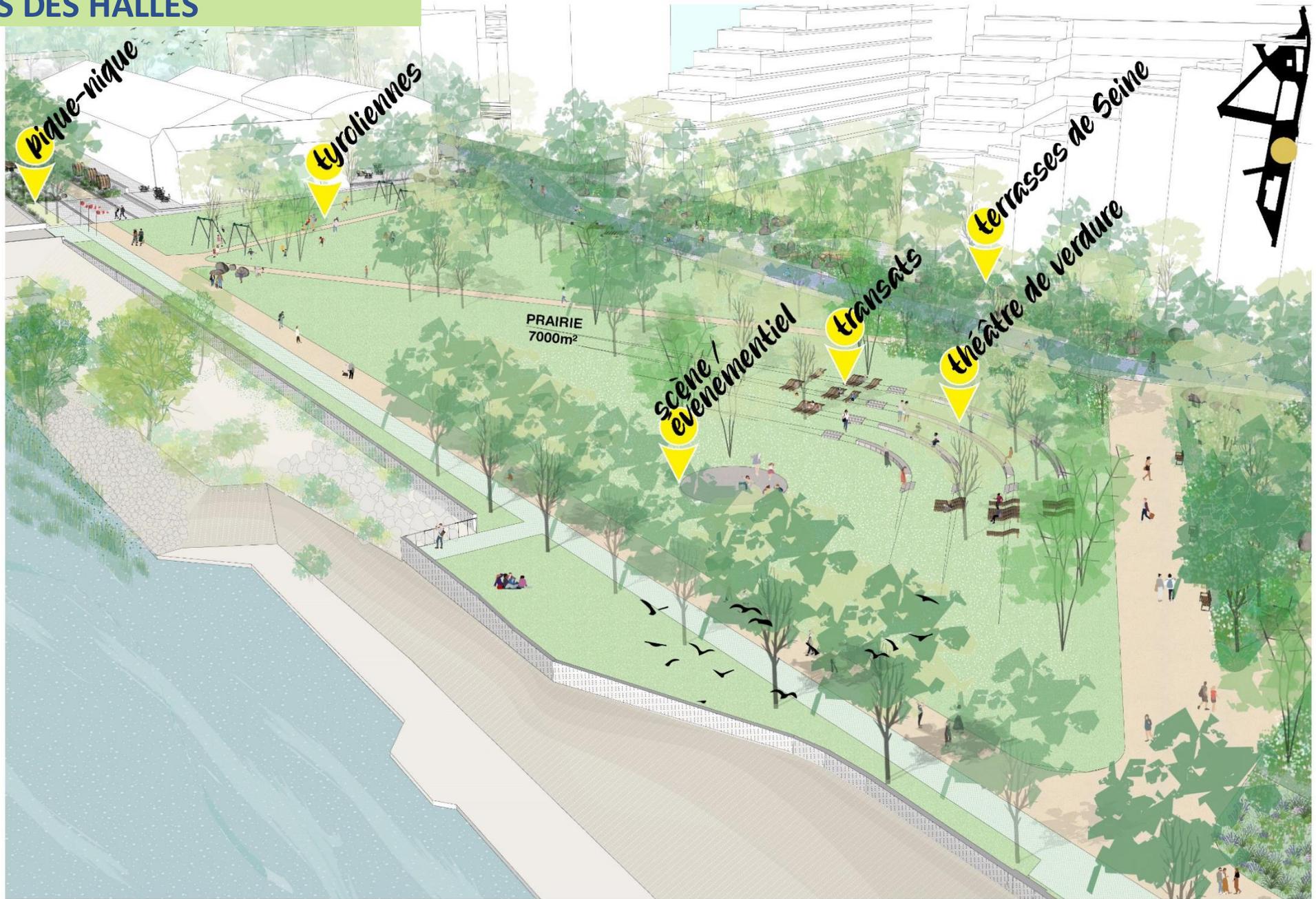
LE BOIS MAZET



LE PONT D'IVRY



LE GLACIS DES HALLES



Synthèse de l'introduction de Romain Marchand

Une vingtaine de personnes sont présentes à la réunion, dont 6 déjà présentes lors du précédent atelier de concertation.

Les participant.e.s confirment être au courant du projet de ZAC et un participant signale un manque d'information sur le projet. Deux participant.e.s représentent l'association SOFT (l'association s'occupe de l'exploitation et la réhabilitation d'une friche urbaine à des fins de production culturelle actuellement sous convention avec la Sadev) et une participante représente l'association Urbanicc.

Il est rappelé que la présente concertation porte sur le parc et non sur l'ensemble du projet de la ZAC.

Ville d'Ivry:

Romain MARCHAND, 1er adjoint Aménagement de la ville et coordination des politiques d'attribution du logement social.

Alain Buch, ADJOINT Politique sportive. Adjoint délégué au quartier Ivry-Port

Clément PÉCQUEUX, Adjoint Ecologie urbaine.

SADEV :

William RASOLONJATOVO

BASE :

Mathieu ROUVIERE

Animation de la réunion et compte-rendu, Agence Eker :

Iris DENIAU

Terric JOUAILLEC

Synthèse de l'introduction de Romain MARCHAND

La réunion publique est ouverte par Romain MARCHAND, 1er adjoint à l'aménagement de la ville et coordination des politiques d'attribution du logement social. Il rappelle la logique d'arbitrage du projet et la nécessité de faire des choix. La concertation a permis de faire ressortir une grande palette de besoins des futurs usagers du parc .

Les élus sont rassurés par la résonance entre les contributions des habitant.e.s et le projet sur le parc : lien avec la Seine, des parties très programmées pour des usages (sport, événement...), des parties moins programmées pour la biodiversité.

La cohabitation est un sujet important à mener. Un espace public génère des cohabitations d'usages et donc des conflits d'usages. La ville essaye de les anticiper au maximum, mais ne souhaite pas non plus complètement zoner et rejeter tous les usages bruyants.

Romain MARCHAND rappelle les grandes orientations choisies pour le parc :

- **Un parc ponctué d'équipements et d'usages ;**
- **Un parc ouvert avec de nouvelles modalités de gestion à trouver ;**
- **La guinguette : elle devait initialement préfigurer les usages en bords de Seine. Sa forte fréquentation ces quatre dernières années 4 ans montre l'attrait des Ivryen.ne.s pour cet espace . La ville a la volonté de faire perdurer ce qu'a produit la guinguette dans un autre espace du parc avec probablement une part de gestion privée;**
- **Un parc avec une programmation culturelle;**
- **Un parc permettant la cohabitation et tous et toutes.**

ÉCHANGES

Périmètre du parc et formes urbaines

- **Des précisions sont demandées concernant les habitations construites au sein du parc, il est également demandé si elles seront clôturées.**
- Le paysagiste indique que 11,5 hectares d'espace de parc sont soumis à la concertation (entourés en noir sur le plan). À cela s'ajoutent trois lots privés dont les espaces ouverts seront rétrocédés par le promoteur à la ville. L'aménagement de ces derniers n'est pas soumis à cette concertation, car il est à la charge du promoteur.
- **Des précisions sont demandées concernant le périmètre et les surfaces d'espaces verts et de pleine terre du parc.**
- La Ville s'engage à transmettre aux participant.e.s une carte à l'échelle détaillant ces différents sujets.
- **Il est indiqué que les chemins végétalisés multifonctions en pied d'immeubles génèrent des conflits d'usage ailleurs dans la ville.**
- Le paysagiste indique que le parc est en effet ponctué d'espaces plus renfermés entre les logements (venelles, cheminement entre les bâtiments et des espaces plus ouverts). L'ensemble de ces espaces seront entièrement accessible au public.
- En complément il est indiqué que parc est également ouvert en lien avec la question du risque inondation.
- **Il est demandé de revenir sur les 7 m² d'espace vert par habitant de la commune présentés dans une précédente présentation. Il est indiqué que le SDRIF en demande 10 et l'OMS 15.**
- La Ville indique que les 7m² par habitant évoqués sont les chiffres pour le projet Ivry Confluences. Le paysagiste rappelle que le quartier était fortement minéral avant le projet de la ZAC, la situation initiale du quartier n'étant alors que de 1m² par habitant. La collectivité fait face à la question de la place de la nature dans une ville qui a été pensée à 100% pour la voiture.
- La Ville réfléchit sa stratégie d'aménagement des espaces publics à l'échelle de l'ensemble de la commune et souhaite atteindre le plus rapidement possible les recommandations de ces institutions. La commune travaille en effet à la structuration de la trame verte et bleue pour multiplier les espaces publics de nature. Ces aménagements sont portés par le programme pluriannuel de la collectivité. Il y a dans la ville une multitude d'autres projets pour augmenter cette part d'espace de biodiversité.

ÉCHANGES

Espaces canins

- **La place des chiens dans le parc est évoquée : seront-ils attachés; auront-ils un espace dédié (une pétition à ce sujet est mentionnée) ?**
- La Ville indique que le futur parc sera ouvert donc les chiens devront être tenus en laisse. Par ailleurs un espace clôturé dédié aux chiens est prévu sur la Plaine Gambetta.
- **Le positionnement de celui-ci en bord de route inquiète à cause des nuisances sonores. Il est souhaité qu'il soit aussi grand que celui du fort.**
- Le paysagiste indique qu'il y aura un mur de séparation avec l'avenue Jean Jaurès et que l'espace sera accessible depuis la Plaine Gambetta. Il fera 300m².

Circulation mobilité douce

- **Des conflits d'usages entre piétons et cyclistes dans la Ville sont évoqués (rue de l'industrie notamment).**
- La Ville rappelle le tracé prévu pour le RER vélo (porté par la région IDF) : un axe nord-sud, de Paris à Juvisy. Son positionnement au sein du arc a été vu avec les services de la région et les associations d'usagers vélo.
- La Ville s'engage à étudier la situation de la rue de l'industrie.

Place de l'eau

- **Il est indiqué qu'il n'y a pas assez de point d'eau dans le plan du Parc présenté. Une fontaine pourrait être ajoutée dans les espaces calmes autour des bâtiments (là où il y aura le plus de chaleur) et peut-être avoir un miroir d'eau naturelle / une mare. L'installation de brumisateurs dans le parc est également demandée.**
- Le paysagiste indique que les mares posent des questions de gestion complexes, d'autant plus sur des terres polluées et un site avec beaucoup de réseaux enterrés. De plus ce sont des espaces de biodiversité qui sont autant de surface retirée aux usages.
- Des brumisateurs sont prévus derrière l'école Anne Sylvestres. Ce sont des installations couteuses mais également complexes en termes de réseaux et de besoins techniques.
- L'équipe note qu'il y a une demande de plus de points d'eau.

ÉCHANGES

Conflits d'usages

Les participant.e.s s'inquiètent des éventuels conflits d'usages (nuisances sonores pour les riverains et jeux de ballons notamment) et demandent si l'impact acoustique des activités sur les habitations a été étudié. Le square de la minoterie est évoqué. Concernant les jeux de ballons l'ouverture du Stade Lénine et son utilisation officielle est évoquée.

- Le paysagiste indique avoir cherché à ne pas implanter les activités à forte intensité sonore à proximité des façades. Les aires de jeux pour jeunes enfants doivent cependant être au plus proche des logements. De plus, seul un espace de jeu est en cœur des immeubles.
- Il n'y a pas de quantification précise du bruit, celui-ci étant aléatoire sur une aire de jeux. Un seul espace de jeu est en cœur des immeubles.
- La Ville indique prendre en compte ces questions de conflits d'usages. Elle rappelle qu'il est impossible de limiter totalement les nuisances induites par un espace public.
- La problématique du square de la Minoterie est connue. C'est un espace très utilisé. La Ville cherche actuellement des solutions (aménagement provisoire du terrain de la Rue des Lampe notamment).
- La Ville indique l'ouverture du Stade Lénine est une question complexe en termes de sécurité et de normes et cela nécessite des ressources spécifiques.

• Les participant.e.s demandent si une partie du nouveau parc sera prêt à l'été 2025, notamment pour absorber une partie des nuisances liées aux jeux dans l'espace.

- Le paysagiste indique que l'objectif est de démarrer les travaux des 4^e tranche Gambetta en mai 2025. Ce sont des travaux rapides, mais il n'est pas certain qu'ils soient finalisés pour l'été.
- La Ville s'engage à communiquer ces dates dès qu'elles seront fixées.

ÉCHANGES

- **Les participant.e.s demandent des précisions concernant la guinguette et si le Parc aura un lien avec la médiathèque.**
- La Ville indique qu'elle souhaite le maintien de la Guinguette et qu'elle réfléchit à la possibilité de l'orienter vers l'intérieur du parc.
- Un équipement de salle de lecture est prévu dans le prochain groupe scolaire prévu sur le site Abattoir. Les services de la Ville réfléchissent actuellement sur les liens entre cet équipement et la médiathèque.

- **Les participant.e.s demandent si une offre sportive permettant la participation de sportifs/sportives moins à l'aise est prévue. La sécurité est également évoquée.**
- Le paysagiste indique créer des espaces multi-publics et permettant plusieurs usages afin d'éviter d'avoir des espaces provoquant une utilisation par un public unique.

- **Un.e participant.e note qu'une partie des retours de l'apéro du projet a été pris en compte.**

- **Un.e participant.e demande ce que va devenir la halle Mazet.**
- La Ville indique qu'un duo d'artiste ivryen a pour projet de réaménager la halle en un « lieu de travail ouvert sur la ville ».

Conclusion

En conclusion, la Ville exprime sa satisfaction de pouvoir discuter collectivement des espaces qui seront, par nature, communs. Elle encourage à accepter collectivement ces nouvelles formes d'espaces publics plus hybrides.

Il est rappelé que le quartier était, à l'origine, entièrement minéral, le seul espace vert étant le square de l'Insurrection. Bien que le chemin parcouru ne réponde peut-être pas totalement aux impératifs de l'OMS, le territoire fait et fera de grands progrès pour combler son retard en la matière.

Enfin, il est précisé que la question des usages ne sera pas réglée de manière définitive lors de l'aménagement du projet.

Les suites de la concertation

Agence Eker

Les prochaines étapes

- **Présentation du projet finalisé au deuxième trimestre 2025**
- **Lancement des travaux du parc début du troisième trimestre 2025**
- **Fin des travaux en fin d'année 2027**

ivry94.f



MERCI

www.ivryetmoi.ivry94.fr

eker^{AGENCE}
BASE



IVRY
94/SEINE